

# COMMUNE DE SAVIGNY

## Rapport de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

**02/2014**

### Gestion communale 2013

**Réf. : AG 1835**

I:\1-administration\_generale\classement\1835\Année\_2013\TRAVAUX\_MUNICIPALITE\RAPPORT\_DE\_GESTION1\_2013.docx

**Savigny, le 17 avril 2014**

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
<b>2.</b>	<b>AUTORITÉS .....</b>	<b>10</b>
<b>2.1</b>	<b>Section 1 Conseil communal .....</b>	<b>10</b>
2.1.1	Préambule .....	10
2.1.2	Composition .....	10
2.1.3	Bureau du Conseil communal .....	11
2.1.4	Commission de gestion pour l'exercice 2013 .....	11
2.1.5	Commission des finances .....	11
2.1.6	Commission de recours en matière d'impôts .....	12
2.1.7	Séances du Conseil communal (AG 1741) .....	12
2.1.8	Communications de la Municipalité au Conseil communal .....	13
<b>2.2</b>	<b>Section 2 Municipalité .....</b>	<b>14</b>
2.2.1	Dicastères de la Municipalité (AG 1464) .....	14
2.2.2	Séances de la Municipalité (AG 1464) .....	15
2.2.3	Activités de la Municipalité .....	15
2.2.4	Manifestations diverses (AG 63) .....	16
<b>3.</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / SÉCURITÉ SOCIALE .....</b>	<b>20</b>
<b>3.1</b>	<b>Section 1 Administration générale .....</b>	<b>20</b>
3.1.1	Organisation .....	20
3.1.2	Personnel communal (AG 669/671/1548/1746) .....	20
3.1.2.1	Postes de travail .....	20
3.1.2.2	Personnel temporaire et stages divers .....	21
3.1.2.3	Apprentissages .....	22
3.1.3	Sécurité du travail (AG 802) .....	22
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394) .....	22
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 394/1053) .....	23
3.1.6	Information au public (AG 172/929/943/1893) .....	23
3.1.7	Statistique de la population (AG 599) .....	24
3.1.8	Harmonisation des registres des bâtiments, logements et habitants (AG 1838) .....	24
3.1.9	Naturalisations (AG 1271/1921/1922) .....	24
3.1.9.1	Commission communale des naturalisations .....	24

3.1.9.2	Naturalisations ordinaires .....	25
3.1.9.3	Naturalisations facilitées cantonales.....	25
3.1.10	Initiatives et référendums 2013 (AG 1692) .....	26
3.1.11	Votations fédérales et cantonales 2013 (AG 1788) .....	27
3.1.12	Easyvote (AG 1788).....	28
3.1.13	Inspection de la préfecture (AG 290) .....	28
3.1.14	Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704) .....	28
3.1.15	Nonagénaires (AG 1656) .....	28
3.1.16	Marché communal (AG 1609).....	29
3.1.17	Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274).....	29
3.1.18	Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 - AG 39).....	30
3.1.18.1	Participation communale aux coûts non couverts .....	30
3.1.18.2	Transports publics de la région lausannoise/CarPostal .....	30
3.1.19	Cultes (IPC 648).....	30
3.1.20	Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497) .....	31
3.1.21	Conventions de collaboration (DB 316 – TR 58/1939) .....	31
3.1.22	Commission intercommunale de Lavaux (CIL) (AG 36) .....	32
3.1.23	Lausanne Région (AG 197/580) .....	32
3.1.23.1	Activités générales.....	32
3.1.23.2	Lausanne Région « Service pyjama » .....	32
<b>3.2</b>	<b>Section 2 Finances.....</b>	<b>34</b>
3.2.1	Rapport des comptes (FI 1738).....	34
3.2.2	Arrêté d'imposition (FI 1790) .....	34
3.2.3	Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919) .....	34
<b>3.3</b>	<b>Section 3 Sécurité sociale.....</b>	<b>35</b>
3.3.1	Chômage (SECU 99).....	35
3.3.2	Accueil de jour des enfants (SECU 406/513/1748 – IPC 1973).....	35
3.3.2.1	Accueil en milieu familial (service de mamans de jour) .....	35
3.3.2.2	Aide individuelle en matière d'accueil de jour des enfants .....	35
3.3.2.3	Réseau d'accueil de jour.....	35
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834) .....	36
3.3.4	Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586).....	36
3.3.5	Facture sociale (SECU 685).....	36
3.3.6	Santé publique (SECU 531) .....	37
3.3.6.1	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).....	37

3.3.6.2	Aide et soins à domicile .....	37
<b>4.</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS / ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>38</b>
<b>4.1</b>	<b>Section 1 Services industriels .....</b>	<b>38</b>
4.1.1	Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1521) .....	38
4.1.1.1	Production d'eau .....	38
4.1.1.2	Analyse des résultats des comptages 2013 .....	40
4.1.1.3	Captages des sources du Renard et de Bron.....	40
4.1.2	Qualité de l'eau (SI 40/899) .....	41
4.1.3	Etat et entretien du réseau (SI 385/1377/1858/1972) .....	41
4.1.3.1	Fuites .....	41
4.1.3.2	Compteurs.....	41
4.1.3.3	Extension du réseau .....	41
4.1.3.4	Renouvellement de conduites.....	42
4.1.4	Distribution de gaz (SI 1929) .....	42
<b>4.2</b>	<b>Section 2 Assainissement.....</b>	<b>43</b>
4.2.1	Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (TR 46) .....	43
4.2.2	Gestion, entretien et extension du réseau (TR 1912) .....	43
4.2.2.1	Gestion et entretien du réseau.....	43
4.2.2.2	Extension du réseau .....	43
4.2.3	Vidange obligatoire des installations particulières (TR 122) .....	43
<b>5.</b>	<b>ECOLES .....</b>	<b>44</b>
<b>5.1</b>	<b>Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) .....</b>	<b>44</b>
5.1.1	Association ASIJ (IPC 1968) .....	44
5.1.2	Conseil intercommunal .....	44
5.1.2.1	Composition .....	44
5.1.2.2	Représentation de Savigny.....	45
5.1.2.3	Bureau du conseil intercommunal.....	45
5.1.2.4	Commission des finances .....	45
5.1.2.5	Commission de gestion.....	46
5.1.3	Comité de direction.....	46
5.1.3.1	Composition .....	46
5.1.3.2	Commissions thématiques.....	47
5.1.4	Activités 2013 du conseil intercommunal .....	48
5.1.4.1	Séances .....	48

5.1.4.2	Objets traités .....	48
5.1.4.3	Budget 2013 et 2014 Préavis n° 01/2013 et 12/2013 : informations complémentaires 49	
5.1.4.4	Traitement et tarifs du comité de direction et du conseil d'établissement Préavis n° 03/2013 : information complémentaires .....	50
5.1.4.5	Demande de crédit pour la rénovation de deux classes au collège du Raffort Préavis n°04/2013 et 11/2013 : informations complémentaires .....	50
5.1.4.6	Demande de crédit pour l'agrandissement du collège du Raffort Préavis n°06/2013 : informations complémentaires .....	50
5.1.4.7	Crédits pour l'étude de l'assainissement de la centrale de chauffage bois et pour le remplacement des pierres réfractaires de la porte d'accès à la chaudière Préavis n° 08/2013 et 09/2013 : informations complémentaires .....	52
5.1.5	Activités 2013 du comité de direction .....	52
5.1.5.1	Séances .....	52
5.1.5.2	Objets traités .....	53
<b>5.2</b>	<b>Section 2 Services scolaires.....</b>	<b>54</b>
5.2.1	Rapport de la direction des écoles ( <i>IPC 1546</i> ).....	54
5.2.2	Bibliothèque de Savigny-Forel ( <i>AG 872</i> ).....	54
5.2.3	Cantine scolaire ( <i>IPC 1951</i> ) .....	54
<b>6.</b>	<b>DOMAINES ET BÂTIMENTS / FORÊTS / TRAVAUX .....</b>	<b>56</b>
<b>6.1</b>	<b>Section 1 Domaines et bâtiments.....</b>	<b>56</b>
6.1.1	Entretien des immeubles ( <i>DB 277</i> ).....	56
6.1.2	Maison de commune ( <i>DB 56/175</i> ).....	56
6.1.3	Forum ( <i>DB 38/277</i> ).....	56
6.1.4	Location des salles ( <i>DB 49</i> ).....	57
6.1.5	Agora ( <i>DB 2/158</i> ).....	57
6.1.6	Chauffage à distance ( <i>DB 186</i> ) .....	57
6.1.7	Vestiaire et terrain de football de Saint-Amour ( <i>DB 1045</i> ) .....	57
6.1.8	Abribus ( <i>DB 868</i> ) .....	58
6.1.9	Contrôle des installations électriques .....	59
6.1.10	Equipements et matériel ( <i>DB 830</i> ).....	59
6.1.11	Déprédations aux bâtiments ( <i>DB 54/38</i> ).....	59
<b>6.2</b>	<b>Section 2 Forêts .....</b>	<b>60</b>
6.2.1	Généralités ( <i>DB 5</i> ).....	60
6.2.2	Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) ( <i>DB 5/31</i> ) .....	60
<b>6.3</b>	<b>Section 3 Travaux .....</b>	<b>61</b>

6.3.1	Réseau routier et places (TR 230/304/1519/1584 – PO 432/1903).....	61
6.3.1.1	Entretien 2013.....	61
6.3.1.2	Signalisation et marquage routiers .....	62
6.3.1.3	Déneigement.....	62
6.3.1.4	Accident de la circulation .....	62
6.3.2	Trottoirs (TR 1954) .....	62
6.3.3	Eclairage public (TR 495).....	63
6.3.4	Places de jeux (TR 304).....	63
6.3.5	Cimetière (TR 795).....	64
6.3.6	Entretien des cours d'eau (TR 953).....	64
6.3.7	Entretien des espaces verts (TR 133).....	64
6.3.8	Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761).....	65
6.3.9	Déchets (TR 58/1939/1962).....	65
6.3.9.1	Ramassage et collecte.....	65
6.3.9.2	Construction d'une déchetterie centralisée.....	66
6.3.9.3	Taxes déchets.....	68
<b>7.</b>	<b>URBANISME / POLICE / PROTECTION CIVILE.....</b>	<b>69</b>
<b>7.1</b>	<b>Section 1 Urbanisme.....</b>	<b>69</b>
7.1.1	Police des constructions (TR 73).....	69
7.1.2	Planifications directrices .....	70
7.1.2.1	Rappel.....	70
7.1.2.2	Contexte général.....	70
7.1.2.3	Projet de territoire Suisse.....	71
7.1.2.4	Plan directeur cantonal (PDCn) .....	71
7.1.3	Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (TR 1523).....	72
7.1.3.1	Comité de pilotage .....	72
7.1.3.2	Centres locaux : validation.....	72
7.1.3.3	Diagnostic : présentation .....	72
7.1.3.4	Diagnostic : enjeux.....	73
7.1.3.5	Suite des travaux (2014-2016).....	73
7.1.4	Planifications communales (TR 765/1857/1976).....	74
7.1.4.1	Processus et stratégie .....	74
7.1.4.2	Etudes projetées .....	75
7.1.5	Giratoire de la Claie-aux-Moines (TR 1857).....	76
7.1.6	Assainissement du bruit routier (TR 1747).....	76

7.1.7	Plan d'extension partiel (PEP) « La Branche » du 8 mars 1974 (TR 1964).....	76
7.1.8	Prévention des dangers naturels (TR 1892).....	76
<b>7.2</b>	<b>Section 2 Police.....</b>	<b>77</b>
7.2.1	Association Sécurité Est Lausannois (PO 160).....	77
7.2.1.1	Composition 2013 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois.....	77
7.2.1.2	Activités 2013 du Comité de direction.....	77
7.2.1.3	Activités 2013 du Conseil intercommunal.....	78
7.2.1.4	Activités de la police Est Lausannois à Savigny.....	78
7.2.2	Contrôles de vitesse (PO 123).....	79
7.2.3	Défenses publiques (PO 1216).....	79
7.2.4	Police du commerce et des manifestations (PO 79/215/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876 – TR 460).....	79
7.2.4.1	Registre communal des entreprises.....	79
7.2.4.2	Autorisations communales.....	79
7.2.5	Protection de la population (PO 925).....	80
7.2.6	Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105).....	80
7.2.6.1	Commerce des denrées alimentaires.....	80
7.2.6.2	Contrôle des champignons.....	80
7.2.7	Défense contre l'incendie (PO 981/1970).....	80
7.2.7.1	Collaboration intercommunale.....	80
7.2.7.2	Interventions.....	81
<b>7.3</b>	<b>Section 3 Protection civile.....</b>	<b>83</b>
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (PO 312).....	83
7.3.2	Abris de protection civile (PO 487).....	83
<b>8.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>84</b>

## **ANNEXES**

(Séparations en couleur)

1. Liste des postes de travail au 31 décembre 2013
2. Rapport d'activités 2013 de Lausanne Région
3. Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2013
4. Rapport d'activités 2013 du réseau d'accueil familial de jour (service de mamans de jour)
5. Tableau des comptages d'eau de 2008 à 2013
6. Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2013
7. Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2010 à 2013
8. Rapport d'activités 2013 de la Direction des écoles
9. Rapport d'activités 2013 de la Bibliothèque de Savigny-Forel
10. Rapport d'activités 2013 de la Commission « Bâtiments »
11. Rapport d'activités 2013 de M. Sébastien Roch, garde forestier
12. Plan directeur régional de Lavaux-Oron : synthèse du diagnostic
13. Plan directeur régional de Lavaux-Oron : enjeux issus du diagnostic
14. Rapport de gestion 2013 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux



Savigny, le 17 avril 2014

Au Conseil communal  
de Savigny

## **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE GESTION COMMUNALE 2013**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### **1. Introduction**

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et du Règlement du 20 avril 2009 du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2013.

Ce document est destiné à apporter une information générale et synthétique, mais néanmoins systématique de l'activité municipale pendant l'année écoulée. Il est complété par le rapport de la Commission de gestion.

Pour faciliter la compréhension de ce document, nous utilisons toujours la même présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent. Ainsi, il est réparti en chapitres, lesquels sont divisés en sections.

## 2. Autorités

### 2.1 Section 1 Conseil communal

#### 2.1.1 Préambule

---

En application de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, la durée des législatures, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, est de 5 ans et s'étend de juillet à juin.

Sous chiffres 2.1.2 à 2.1.6 ci-après, nous fournissons les compositions prévalant au 31 décembre 2013 et non au 30 juin 2013.

#### 2.1.2 Composition

---

Le Conseil communal, autorité délibérante de notre commune, était constitué, au 31 décembre 2013, des 60 membres suivants :

Ballif Laureline	Crettaz Patricia	Jenny Vargas Anne-Marie	Pittet Denis
Ballif Robert	Cusin Albert	Kay Stéphane	Posse Béatrice
Beaujouan Pascal	Devaud Yves	Lavanchy Claude	Ritter Philippe
Berthoud Jean	Dufey Frédéric	Lavanchy Gérard	Rochat Jean-Claude
Berthoud Philippe	Duvoisin Pierre-Félix	Libal Laurence	Ruch Georges
Beutler Yves	Félix Nicole	Lorusso Maïté	Schaer Monika
Borloz Bernard	Giardiello Stefan	Matter Philippe	Schellenbaum Sprenger Luisa Simanis Moira
Braguglia Diego	Goutte Gilles	Mennet André	
Bron Claudine	Grandgirard Philippe	Métraux Daniel	Stehlin Roland
Brühlmann Ralph	Guggiari Ruth	Monod Alexandre	Tomic Nikola
Carr Klappert Jeannette	Guignard Anne-Marie	Moret Daniel	Vaney Berthe
Cordey Jasmine	Guignard Pierre-Yves	Mottaz Christian	Verreyt Thierry
Cornut Célien	Hämmerli Daniel	Peissard André	Weier Peter
Cornut Marc	Hick Brian	Perreten Alain	Werly Jean-Pierre
Cosandey Patrick	Hornemann Boris	Pipoz Louis	Widmer Mary-Lou

### 2.1.3 Bureau du Conseil communal

---

Présidente	M <sup>me</sup> Laurence Libal
Vice-présidente	M <sup>me</sup> Moira Simanis
Scrutateurs	M. Daniel Métraux M. Jean-Claude Rochat
Scrutateurs suppléants	M <sup>me</sup> Claudine Bron M. Célien Cornut
Secrétaire	M <sup>me</sup> Anne-Marie Guignard
Secrétaire suppléant	M. Daniel Hämmerli

### 2.1.4 Commission de gestion pour l'exercice 2013

---

Président	M. Thierry Verreyt
Membres	M. Albert Cusin M. Pierre-Félix Duvoisin M. Gilles Goutte M <sup>me</sup> Ruth Guggiari M. Brian Hick M <sup>me</sup> Maïté Lorusso
Suppléants	M. Pascal Beaujouan M <sup>me</sup> Anne-Marie Jenny Vargas

### 2.1.5 Commission des finances

---

Président	M. Louis Pipoz
Membres	M. Philippe Berthoud M <sup>me</sup> Nicole Félix M. Philippe Grandgirard M. Philippe Matter M. Alain Perreten M <sup>me</sup> Mary-Lou Widmer

### 2.1.6 Commission de recours en matière d'impôts

---

Présidente	M <sup>me</sup> Monika Schaer
Membres	M. Pascal Beaujouan M. Peter Weier
Suppléante	M <sup>me</sup> Laureline Ballif

### 2.1.7 Séances du Conseil communal (AG 1741)

---

M<sup>me</sup> Laurence Libal, Présidente, a dirigé les débats de cinq séances, au cours desquelles le Conseil communal a traité les objets suivants :

N°	OBJETS
01/2013	Demande de crédit pour la réfection des captages des sources du Renard et de Bron
02/2013	Demande de crédit complémentaire pour la construction d'une déchetterie et d'un garage pour les bus scolaires aux Gavardes
03/2013	Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) : Plafond d'endettement (législature 2013-2016) et modification des statuts
04/2013	Rapport des comptes 2012
05/2013	Rapport de gestion 2012
06/2013	Regroupement des services de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) de Gourze, Forestay et Savigny, entre les Communes de Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, Rivaz, Savigny et Saint-Saphorin (Lavaux)
07/2013	Règlements sur la gestion des déchets
08/2013	Budget 2014
09/2013	Arrêté d'imposition pour les années 2014 et 2015
10/2013	Demande de crédit pour le remplacement d'un tronçon de la conduite d'eau potable de la route de l'Ancienne Poste
11/2013	Addenda au Plan d'extension partiel (PEP) « La Branche » du 8 mars 1974 et modifications de son règlement
12/2013	Adhésion à l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron (APERO)
13/2013	Demande de crédit pour la réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour
14/2013	Demande de crédit pour la construction d'un trottoir et la réfection de la route du Grenet
2013	Plan financier et inventaire des travaux et équipements (années 2008-2017) - 20 <sup>ème</sup> rapport

### 2.1.8 Communications de la Municipalité au Conseil communal

---

Durant l'année 2013, la Municipalité a adressé des communications au Conseil communal, notamment sur les sujets suivants :

- La construction de la déchetterie des Gavardes
- La gestion des déchets avec l'introduction de taxes
- La mise en place de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) et ses projets
- Les travaux prévus sur le réseau routier
- La modification de la desserte de bus du Jorat
- La validation de Savigny comme centre local dans le cadre du plan directeur régional et les projets de développement induits
- La reprise du jardin d'enfants « Chez Bernadette » par M<sup>me</sup> Chantal Morand
- Le soutien au journal Le Courrier
- Le projet de regroupement de la protection civile
- La constitution d'une Commission d'urbanisme dès 2014
- Les mutations de personnel

## 2.2 Section 2 Municipalité

### 2.2.1 Dicastères de la Municipalité (AG 1464)

---

Président	M. Jean-Philippe Thuillard
Vice-présidente	M <sup>me</sup> Chantal Weidmann Yenny
Administration générale	M. Jean-Philippe Thuillard
Finances	Suppléant : M. Jacques Ochs
Sécurité sociale	
Cultes	
Travaux	M. Gilbert Regamey
Routes	Suppléante : M <sup>me</sup> Chantal Weidmann Yenny
Domaines	
Forêts	
Déchets	
Sports	
Urbanisme	M <sup>me</sup> Chantal Weidmann Yenny
Police des constructions	Suppléant : M. Gilbert Regamey
Instruction publique	
Bâtiments	M. Sylvaire Coquil
Police	Suppléant : M. Jean-Philippe Thuillard
Service du feu (SDIS)	
Protection civile	
Affaires culturelles + associations	
Epuration	M. Jacques Ochs
Distribution d'eau potable	Suppléant : M. Sylvaire Coquil
Service industriels	
Secrétaire municipale	M <sup>me</sup> Isabelle Sahli
Boursier communal	M. Bertrand Pasche

### 2.2.2 Séances de la Municipalité (AG 1464)

---

Le lundi est en principe le jour réservé pour la séance ordinaire de la Municipalité, laquelle a siégé à 48 reprises, traitant 1'169 objets.

### 2.2.3 Activités de la Municipalité

---

En 2013, l'attention de la Municipalité a été principalement retenue par :

- La construction de la déchetterie des Gavardes
- L'élaboration d'un règlement sur la gestion des déchets et l'introduction de taxes
- La mise en place de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) et ses premiers projets
- Le plan directeur régional : la désignation des centres locaux, la réflexion sur les projets de développement du territoire induits par le statut de centre local, ainsi que la reprise de ceux qui étaient restés en suspens
- La réfection des captages du Renard et de Bron
- L'étude d'aménagement d'un trottoir à la route du Grenet
- Le regroupement des services de défense incendie et de secours sous le SDIS « Cœur de Lavaux »
- La participation de la commune à la Fête cantonale des musiques vaudoises 2013
- L'étude de la réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour
- Le projet d'adhésion à l'association « Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron » (APERON)
- Le crédit-cadre relatif à l'entretien des bâtiments communaux pour la période 2010-2014
- La réfection de revêtements de routes
- Le remplacement et/ou la réparation de conduites
- Le recrutement et le remplacement de collaborateurs dans plusieurs services, ainsi que la suppléance durant les périodes transitoires et les absences

## 2.2.4 Manifestations diverses (AG 63)

Les autorités locales sont toujours très sollicitées pour participer à de nombreuses manifestations. Dans la mesure du possible, la Municipalité répond positivement et nous récapitulons ci-dessous les assemblées auxquelles elle était notamment présente (liste non exhaustive) :

Date	Manifestation
15 janvier	Séance de l'Union des communes vaudoises avec les syndics du district de Lavaux-Oron
16 janvier	Soirée d'information et d'échanges de Lausanne Région sur le schéma directeur centre Lausanne
16 janvier	Soirée organisée par Fidiconsult Lausanne SA sur le thème « La Suisse n'est pas un paradis fiscal »
23 janvier	Réception organisée par la Préfecture du district de Lavaux-Oron à l'occasion du départ de M <sup>me</sup> Anne Marion Freiss, Préfète
27 janvier	Assemblée générale de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
5 février	Forum Romande Energie
7 février	Journée technique de la Société des distributeurs d'eau romands
8 février	Gala de gymnastique de l'Association régionale Broye-Jorat
22 février	Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la Commune de Bourg-en-Lavaux
22 février	Repas annuel de la Société de laiterie de Savigny
9 mars	Soirée annuelle de l'Union instrumentale de Forel (Lavaux)
13 mars	Assemblée générale de l'Association de la ligne de tir de la Bedaulaz
14 mars	Réception en l'honneur des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (majorité)
16 mars	Soirée annuelle de la société d'accordéonistes « Les Rossignols »
21 mars	Assemblée générale de Lausanne Région
27 mars	Séance du triage forestier de Savigny
5 avril	Inauguration des halles CarPostal à Palézieux
9 avril	Assemblée générale du journal communal « Le Savignolan »
10 avril	Soirée officielle d'inauguration du Comptoir de la région d'Oron
11 avril	Apéritif des communes au Cully Jazz Festival
11 avril	Assemblée générale de la Fédération des triages du 5 <sup>ème</sup> arrondissement
13 avril	Soirée du Chœur d'hommes « L'Harmonie »
16 avril	Assemblée générale du Groupement de défense contre la grêle à Lavaux
17 avril	Assemblée générale de l'Automobile Club de Suisse, section vaudoise



<b>Date</b>	<b>Manifestation</b>
18 avril	Assemblée générale du Service d'aide à la famille de Lavaux
18 avril	Salade aux œufs du Chœur d'hommes « L'Harmonie »
20 avril	10 <sup>ème</sup> anniversaire de Métraux Sàrl (Garage des 3 Sapins)
23 avril	Assemblée régionale de l'Organisation régionale de Protection civile du district de Lavaux
23 avril	Séance d'information de Lausanne Région sur les enjeux de la mise en place d'un accueil à journée continue de l'écolier
25 avril	Assemblée générale des Transports publics de la région lausannoise (TL)
25 avril	Réunion des syndicats de l'agglomération lausannoise
27 avril	Inauguration du parcours équestre de La Branche
28 avril	Assemblée de printemps de la Paroisse de Savigny-Forel
11 mai	27 <sup>ème</sup> Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny-sous-Mâlain (Côte-d'Or)
11 mai	Journée officielle de la Fête cantonale des musiques vaudoises 2013
14 mai	Séance d'information sur le projet d'agrandissement de l'Hôpital de Lavaux
15 mai	Assemblée générale de la Commission intercommunale de Lavaux
26 mai	Culte d'au revoir du Pasteur Maurice Gonce
29 mai	Assemblée générale de l'Association des distributeurs d'eau romands
29 mai	Séance d'information de la Caisse intercommunale de pensions (prévoyance professionnelle du personnel communal)
31 mai	Repas de soutien du Football Club Savigny-Forel
5 juin	Assemblée du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
5 juin	Après-midi portes ouvertes de la cantine scolaire
6 juin	Séance des syndicats des Hauts du district de Lavaux-Oron
6 juin	Séance du Conseil de fondation de l'Hôpital de Lavaux
8 juin	104 <sup>ème</sup> Journée de l'Union des communes vaudoises à Montricher
12 juin	Assemblée générale de l'Association Lavaux Patrimoine Mondial
13 juin	Assemblée générale de la Caisse intercommunale de pensions (prévoyance professionnelle du personnel communal)
13 juin	Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois
13 juin	Séance des syndicats du district de Lavaux-Oron
22 juin	10 <sup>ème</sup> Tir de l'Abbaye de Savigny
25 juin	Assemblée générale du Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA

<b>Date</b>	<b>Manifestation</b>
27 juin	Assemblée générale de GEDREL SA
28 juin	40 <sup>ème</sup> Anniversaire de la Gravière de la Claie-aux-Moines SA
1er juillet	Séance de la Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets
2 juillet	Assemblée générale extraordinaire de l'Union des communes vaudoises
2 juillet	Séance du Comité de pilotage du Plan directeur régional
4 juillet	Journée du martelage forestier
4 juillet	Cérémonie des promotions scolaires de l'Etablissement primaire et secondaire de Mézières et environs
5 juillet	Cérémonie des promotions scolaires de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel
1er août	Fête nationale
14 août	Activité du passeport vacances « Une journée à la campagne »
17 août	Concours intercommunal de rame à Cully
24 août	Inauguration des nouvelles infrastructures du Centre de formation routière SA
7 septembre	Concours hippique
7 septembre	Marché annuel de Savigny
7 septembre	Journée portes ouvertes du jardin d'enfants « L'Atelier des découvertes »
12 septembre	30 <sup>ème</sup> Anniversaire du bureau d'ingénieurs civils Daniel Willi SA
12 septembre	Invitation de la Commune de Bourg-en-Lavaux au spectacle « La Beauté sur la Terre »
13 septembre	Journée officielle du Comptoir suisse
18 septembre	Demi-journée d'information organisée par la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux sur la responsabilité politique des autorités communales en matière de distribution d'eau
19 septembre	50 <sup>ème</sup> Anniversaire de Künzli Frères SA
19 septembre	Soirée de remerciements en l'honneur des bénévoles de la Fête cantonale des musiques vaudoises 2013
24 septembre	Assemblée générale du Football Club Savigny-Forel
25 septembre	Inspection préfectorale
2 octobre	Assemblée générale de Holdigaz SA
2 octobre	Assemblée générale de la Commission intercommunale de Lavaux
3 octobre	Assemblée régionale de l'Organisation régionale de Protection civile du district de Lavaux
3 octobre	Sortie du Triage forestier
9 octobre	Rencontre de la plateforme intercommunale pour le soutien aux activités de la jeunesse

<b>Date</b>	<b>Manifestation</b>
30 octobre	Remise des diplômes des jeux internationaux pour écoliers
31 octobre	Séance des syndics du district de Lavaux-Oron
2 novembre	60 <sup>ème</sup> Anniversaire de l'Association vaudoise des Amis du Patois
5 novembre	Séance des Transports publics de la région lausannoise (TL), secteur Est
6 novembre	Assemblée générale de l'Association Lavaux Patrimoine mondial
7 novembre	Apéritif organisé à l'occasion de la journée d'étude de la Commission de gestion du Grand Conseil dans le district de Lavaux-Oron
13 novembre	Assemblée générale de GEDREL SA
14 novembre	Assemblée générale de l'Association « La Forestière »
14 novembre	Séance annuelle de la Direction des services industriels de la Ville de Lausanne
16 novembre	Assemblée du Conseil d'administration de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny (Vosges)
19 novembre	Séance d'information des réseaux d'accueil familial de Lavaux et petite enfance d'Oron
22 novembre	Repas de fin d'année du Football-Club Savigny-Forel
26 novembre	Assemblée du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois
28 novembre	Conférence de presse sur la modification de la ligne 65 TL et de la nouvelle ligne 75 CarPostal
3 décembre	Assemblée générale du Réseau action santé
4 décembre	Assemblée du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
5 décembre	Séance du Conseil de fondation de l'Hôpital de Lavaux
12 décembre	Rapport annuel de l'Organisation régionale de la protection civile Lavaux (ORPC)

### **3. Administration générale / Finances / Sécurité sociale**

#### **3.1 Section 1 Administration générale**

##### **3.1.1 Organisation**

---

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- Secrétariat municipal
- Greffe municipal
- Location des salles
- Bourse communale
- Bureau technique
- Office de la population
- Registre civique

Ces offices sont en contact permanent avec les citoyens et leur rendent les services nécessaires. L'horaire d'ouverture au public introduit en automne 2012, avec maintien de l'ouverture prolongée du jeudi jusqu'à 19h00, donne entière satisfaction au public et répond à notre potentiel d'organisation.

##### **3.1.2 Personnel communal (AG 669/671/1548/1746)**

---

###### **3.1.2.1 Postes de travail**

La liste des postes de travail au 31 décembre 2013 est jointe en annexe<sup>1</sup>.

Les mutations ont été les suivantes :

- M. Philippe Desarzens, chauffeur de bus scolaire, a contractuellement terminé son engagement auprès de notre commune le 31 mars 2013.
- Le taux d'activité de M<sup>lle</sup> Elodie Bigler, aide-comptable et remplaçante du préposé à l'office de la population, temporairement augmenté de 90 à 100 % en 2012, a été définitivement maintenu à 100 % dès le 1<sup>er</sup> avril 2013.
- M. Cédric Schaer a pris ses fonctions en qualité de futur responsable du service des eaux le 1<sup>er</sup> septembre 2013, en prévision du départ à la retraite de M. Reynold Richard le 1<sup>er</sup> mars 2014.
- M. Christophe Métraux, ouvrier au service de la voirie, a choisi de réorienter sa carrière professionnelle et a quitté son emploi le 30 septembre 2013.
- M. Jérémie Delessert a pris ses fonctions en qualité d'ouvrier au service de la voirie le 18 novembre 2013, en remplacement de M. Christophe Métraux.

---

<sup>1</sup> Liste des postes de travail au 31 décembre 2013

- M<sup>me</sup> Chantal Junod, chauffeur de bus scolaire, a choisi de réorienter sa carrière professionnelle et a quitté son emploi le 31 décembre 2013.

### 3.1.2.2 Personnel temporaire et stages divers

- Administration :

- M. Jean-Numa Grau a poursuivi sa mission temporaire au greffe municipal durant toute l'année 2013, en remplacement, puis en complément d'une collaboratrice en arrêt de travail.
- M<sup>lle</sup> Marjorie Félix a effectué une mission temporaire au bureau technique au mois de juillet 2013, à titre de renfort pour la mise à jour de registres.

- Bibliothèque :

- M<sup>me</sup> Elena Borio Sillig a effectué une mission temporaire à la bibliothèque au mois de janvier 2013, en remplacement d'une collaboratrice en arrêt de travail.
- M. Pedrag Lazic, élève à l'établissement scolaire de Savigny-Forel, a été engagé à la bibliothèque pour une activité accessoire d'environ une heure/semaine dès le mois de mai 2013, à titre de renfort pour le rangement et l'archivage (déplacement, transport) des livres.

- Transports scolaires :

- M. Stanislas Louradour a effectué une mission temporaire de chauffeur, par l'intermédiaire d'une société de location de services, du 11 novembre au 6 décembre 2013, en remplacement d'une collaboratrice en arrêt de travail.
- M. Antonio Saraiva Da Silva a été engagé pour une mission temporaire de chauffeur, par l'intermédiaire d'une société de location de services, dès le 9 novembre 2013, en remplacement d'une collaboratrice en arrêt de travail.

- Service de la conciergerie :

- M<sup>lle</sup> Véronique Duperrex a effectué un stage d'agent d'exploitation du 22 au 25 avril 2013.
- M. Angy Muller a effectué une mission temporaire, par l'intermédiaire d'une société de location de services, du 22 juillet au 16 août 2013, en remplacement d'un collaborateur absent.

- Service de la voirie :

- M. Patrick Fouvy a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 1<sup>er</sup> juin au 19 juillet 2013, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans le domaine des espaces verts.
- M. José Vitor Do Espirito Santo Montés a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2013, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans les domaines de l'exploitation et des espaces verts.

### 3.1.2.3 Apprentissages

- M. Lionel Maurer a passé avec succès sa 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage de commerce.
- Nous n'avons pas recruté d'apprenti agent d'exploitation pour la rentrée 2013-2014.

### 3.1.3 Sécurité du travail (AG 802)

---

Rien à signaler pour l'année 2013.

### 3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394)

---

- La fréquentation du site internet de la commune a atteint une moyenne de 14'650 visites/mois en 2013 avec un pic à plus de 20'000 visites au mois d'août et décembre.
- Dès 2012, nous publions sur le site internet les avis d'enquête de la police des constructions et les procès-verbaux des séances du Conseil communal après leur adoption.
- Les services en ligne de l'administration communale offrent les prestations suivantes :
  - Annonce d'arrivée dans la commune
  - Annonce de départ de la commune
  - Changement d'adresse
  - Inscription des chiens
  - Demande d'attestations de domicile, de séjour, de légitimation (résidence secondaire) et de départ
  - Demande de renseignements sur l'état civil, la date de naissance, l'adresse, les dates d'arrivée et de départ, le précédent lieu de séjour et la destination d'une personne adulte nommément désignée, à la condition qu'une preuve d'intérêt (motif de la demande) soit spécifiée dans le formulaire
- Afin de répondre aux besoins de nos services et du public, nous disposons d'un guichet cartographique.

Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférant au territoire communal, telles que :

- Numéro des parcelles du registre foncier
- Surface des parcelles
- Type de couverture du sol (jardin, forêt, etc.)
- Genre de parcelles (privée, domaine public, etc.)
- Numéro ECA des bâtiments
- Adresse des bâtiments
- Genre de bâtiments (habitation, commercial, etc.)

- Zones d'affectation
- Les arbres protégés selon le Plan de classement du 9 janvier 2001

En outre, il offre aussi les possibilités de :

- Imprimer des extraits de carte au format A4 ou A3, selon diverses options (résolution, orientation, ajout d'un titre ou d'une note, impression ou non du résultat d'une requête)
- Mesurer des surfaces ou des distances
- Compléter un extrait de carte par des lignes, des points, des rectangles ou des polygones et de leur attacher des étiquettes personnalisées

### 3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 394/1053)

---

- Nous avons remplacé deux PC.
- Rappel rapport de gestion 2011 : la société Kardex nous avait annoncé qu'elle ne dispose plus des composants électriques et électroniques de rechange pour les armoires rotatives de classement, présentes dans cinq offices de la Maison de commune. Le remplacement de celles-ci devait donc être planifié sur les prochaines années, selon un ordre de priorité à définir en fonction de l'état de l'appareil.

En 2013, nous avons procédé au remplacement de l'armoire rotative de classement du greffe municipal, par un modèle de même catégorie.

- La machine à affranchir le courrier a été remplacée par modèle de même catégorie.
- Deux fauteuils de travail des bureaux, datant de 1991, ont été remplacés.

### 3.1.6 Information au public (AG 172/929/943/1893)

---

- Nos supports d'information au public sont les suivants :
  - Presse : Le Courrier, Le Régional, 24 Heures et Feuille des avis officiels (FAO)
  - Journal communal : Le Savignolan
  - Site internet communal
  - Bulletin mensuel résultant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information (LInfo), publié sur le site internet communal et affiché aux piliers publics
  - Piliers publics
- Journal Le Courrier

Dès 2013, la commune soutient la promotion du journal Le Courrier et abonne les nouveaux ménages à cet hebdomadaire pour une durée d'une année, en collaboration financière paritaire avec les éditions Lavaux-Oron Sàrl.

### 3.1.7 Statistique de la population (AG 599)

---

Au 31 décembre 2013, la population de notre commune s'élevait à 3'357 habitants, contre 3'364 au 31 décembre 2012. Elle se compose de :

- 1'251 hommes suisses et 392 hommes étrangers
- 1'345 femmes suisses et 369 femmes étrangères

### 3.1.8 Harmonisation des registres des bâtiments, logements et habitants (AG 1838)

---

A la fin de l'année 2012, le canton a estimé que la qualité de nos registres était suffisante, de sorte que dès 2013, nous effectuons les travaux périodiques requis, soit :

- Mise à jour permanente des bâtiments et logements dans le cadre de la statistique de la construction
- Reprise des données du registre des bâtiments et logements dans le registre des habitants, selon les instructions du fournisseur de logiciel
- Attribution des numéros de bâtiment (EGID) et de logement (EWID) dans le registre des habitants

### 3.1.9 Naturalisations (AG 1271/1921/1922)

---

#### 3.1.9.1 Commission communale des naturalisations

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2005, a conféré à la Municipalité, la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire ; elle a assorti cette compétence de la possibilité de nommer une commission extraparlamentaire des naturalisations, composée de représentants du Conseil communal et d'un membre au moins de la Municipalité.

Nous avons usé de cette faculté jusqu'au 30 juin 2011. En 2010 et 2011, la Commission communale des naturalisations n'a pas siégé ; dès lors, pour la législature 2011-2016, nous avons renoncé à nommer une nouvelle commission et chargé, au besoin, une délégation de la Municipalité de procéder à l'audition des candidats, conformément à l'article 12 LDCV.



### 3.1.9.2 Naturalisations ordinaires

Les décisions d'octroi de la bourgeoisie communale dans le cadre d'une naturalisation ordinaire sont basées sur les pièces du dossier produit par le candidat et le résultat de son audition par une délégation de la Municipalité.

En 2013, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 25.02.2013 : M. et M<sup>me</sup> Massimo et Barbara Marchesini, originaires d'Italie  
M<sup>me</sup> Sylvie Detroyat, originaire de France
- 24.06.2013 : M. et M<sup>me</sup> Werner Heinz et Carola Sonnenschein, originaires d'Allemagne  
M<sup>me</sup> Isabelle Goujette, originaire de Belgique
- 30.09.2013 : M. Brahim Shala, originaire du Kosovo  
M. Maxime Crosnier, originaire de France
- 14.10.2013 : M. Hervé Crosnier et M<sup>me</sup> Catherine Christophe, originaires de France

### 3.1.9.3 Naturalisations facilitées cantonales

Cette procédure concerne les étrangers nés en Suisse et les jeunes de la deuxième génération ayant effectué l'essentiel de leur scolarité obligatoire en Suisse. Elle ne comporte pas d'audition des candidats. Aucune bourgeoisie n'a été accordée en 2013 suivant ce processus.

### 3.1.10 Initiatives et référendums 2013 (AG 1692)

Conformément aux dispositions de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), nous avons procédé au contrôle des actes démocratiques suivants :

<b>Initiatives fédérales 2013</b>			
<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Echéance</b>	<b>Signatures contrôlées/ valables</b>
1	Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)	16.02.2013	21/18
2	Contre l'immigration de masse	26.01.2013	52/46
3	Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (Initiative sur la neutralité)	13.03.2013	12/09
4	Sauvez l'or de la Suisse	20.03.2013	17/13
5	Pour un revenu de base inconditionnel	11.10.2013	33/28
6	Initiative sur les motocycles et les scooters	07.08.2013	05/05
7	Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (Initiative de mise en œuvre)	24.01.2014	108/96
8	En faveur du service public	28.08.2013	41/38
9	Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique	28.02.2014	57/45
10	Pas de spéculations sur les denrées alimentaires	25.03.2014	45/38
11	Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire	19.12.2013	18/16
12	AVSplus « Pour une AVS forte »	12.09.2014	27/24
13	« Oui à la protection de la sphère privée »	04.12.2014	15/13
14	Pour un financement équitable des transports	05.09.2014	47/44

<b>Référendums fédéraux 2013</b>			
<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Echéance</b>	<b>Signatures contrôlées/ valables</b>
1	Halte aux durcissements dans le domaine de l'asile	17.01.2013	43/41
2	Loi fédérale du 28 septembre 2012 - Loi sur les épidémies	17.01.2013	11/10
3	Modification de la Ltr du 14 décembre 2012 - Industrie-artisanat-commerce	07.04.2013	14/13
4	Référendum « Non à la vignette autoroutière à 100 francs »	13.07.2013	67/61
5	Arrêté fédéral du 27 septembre 2013 - Accord FACTA	16.01.2014	48/42
6	Loi sur le fonds d'acquisition du Gripen	16.01.2014	18/16

<b>Initiative cantonale 2013</b>			
<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Echéance</b>	<b>Signatures contrôlées/ valables</b>
1	Interdisons la mendicité sur le territoire vaudois !	30.08.2013	55/52

## 3.1.11 Votations fédérales et cantonales 2013 (AG 1788)

Dates	Objets fédéraux	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
03.03.2013	1. Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale	2'085	1'115 53%	755 68%	360 32%
	2. Initiative populaire du 26 février 2008 « Contre les rémunérations abusives »		1'132 54%	717 63%	415 37%
	3. Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)		1'111 53%	575 52%	536 48%
09.06.2013	1. Initiative populaire du 7 juillet 2011 « Election du Conseil fédéral par le peuple »	2'076	910 44%	184 20%	726 80%
	2. Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)		911 44%	671 77%	227 25%
22.09.2013	1. Initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »	2'072	1'078 52%	338 31%	740 69%
	2. Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)		1'070 52%	745 70%	325 30%
	3. Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)		1'081 52%	603 56%	478 44%
24.11.2013	1. Initiative populaire « 1:12 - Pour des salaires équitables »	2'068	1'260 61%	437 35%	823 65%
	2. Initiative populaire « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants »		1'255 61%	438 35%	817 65%
	3. Modification du 22 mars 2013 de la loi concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière - LVA)		1'267 61%	417 33%	850 67%

Dates	Objets cantonaux	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
09.06.2013	1. Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)	2'076	862 42%	691 80%	171 20%
	2. Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)		857 41%	688 80%	169 20%
	3. Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)		853 41%	817 96%	36 4%
	4. Modification des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)		854 41%	812 95%	42 5%

### 3.1.12 Easyvote (AG 1788)

---

Depuis le scrutin du 22 septembre 2013, la Municipalité distribue la brochure Easyvote, qui explique en langage courant les enjeux des objets soumis à votation. Cette brochure est éditée sous la responsabilité de la Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) et est remise gratuitement aux nouveaux citoyens durant 2 ans.



### 3.1.13 Inspection de la préfecture (AG 290)

---

M. Jean-François Croset, Préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à l'inspection de notre commune le 25 septembre 2013.

Il a considéré que les documents contrôlés étaient correctement tenus et complets.

### 3.1.14 Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704)

---

La Municipalité a invité les nouveaux habitants et les jeunes citoyens à une réception commune le 14 mars 2013 au Forum.

### 3.1.15 Nonagénaires (AG 1656)

---

Les congratulations communales ont été transmises à :

M. Arthur Delessert.....08.06.1916	M <sup>me</sup> Liliane Thuillard..... 14.03.1923
M. Gaston Diserens .....23.07.1917	M <sup>me</sup> Inge Jorgensen .....23.06.1923
M <sup>me</sup> Lina Diserens .....21.09.1916	M <sup>me</sup> Jacqueline Gesseney..... 19.08.1923
M <sup>me</sup> Lily Fischer †..... 14.03.1923	M. Robert Diserens ..... 10.09.1923

### 3.1.16 Marché communal (AG 1609)

---

C'est sous un soleil radieux que notre traditionnel marché communal a ouvert ses portes le samedi 7 septembre 2013.

Future déchetterie oblige, le tri des déchets, leur valorisation et le compostage étaient à l'honneur des stands, animés grâce à la précieuse participation de GEDREL SA (notre périmètre de gestion de déchets), de la Compostière « La Coulette » et de M. Sylvain Gerber de l'entreprise Lombri-Compost (écorces – terreaux – lombriculture).

Comme à l'accoutumée, plusieurs sociétés locales nous ont aussi gratifiés de diverses prestations et performances : notamment, la société de gymnastique, le club de judo, le jazzercise, la ludothèque, les chœurs d'Hommes et Parenthèse. La société de Jeunesse a préparé le repas de midi au Forum et le restaurant de l'Union celui du soir.

Nous remercions ici tous les partenaires et services communaux pour leur contribution respective qui ont permis aux nombreux visiteurs de partager un moment d'amitié et de convivialité.

### 3.1.17 Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274)

---

- Après la commémoration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) le 19 mai 2012 dans notre commune, le 27<sup>ème</sup> Congrès de l'ASFS s'est tenu les 11 et 12 mai 2013 à Savigny-sous-Mâlain (Côte-d'Or).

Malheureusement, l'édition 2013 de ce grand rassemblement coïncidait avec la Fête cantonale des musiques vaudoises qui avait lieu aux mêmes dates dans notre commune. C'est donc une délégation réduite de 13 personnes qui a fait le déplacement organisé par la Municipalité du 9 au 12 mai 2013 dans la région de Dijon et représenté notre Savigny (Suisse) auprès des cousins de France.

- Le calendrier des prochains congrès est le suivant :
  - 2014 : Savigny (Vosges)
  - 2015 : Savigny-en-Sancerre (Cher)
- En 2013, le camp des jeunes a eu lieu à Savigny-sous-Faye (Vienne).

### 3.1.18 Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 - AG 39)

---

#### 3.1.18.1 Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé s'est élevée à CHF 150'729.00 pour notre commune en 2013, alors que le montant porté au budget ascendait à CHF 176'186.20.

Le Service de la mobilité nous a invités à inscrire un montant de CHF 173'378.20 au budget 2014.

#### 3.1.18.2 Transports publics de la région lausannoise/CarPostal

Un nouvel horaire a été introduit dès le 15 décembre 2013, comportant de grands changements introduits par le Service de la mobilité, soit :

- Le trajet de la ligne 65 des TL a été modifié, par la suppression de la liaison Mollie-Margot – Forel (Lavaux). Cette décision s'explique par la faible fréquentation de ce tronçon, se résumant à environ 10 personnes : 2 pour l'arrêt du Bourg des Pilettes et 8 pour l'arrêt de la Taillaz.
- La ligne CarPostal se terminant à Mollie-Margot a été prolongée jusqu'à la Sallaz ; elle porte désormais le numéro 75. Cette modification répond à une demande, remontant à plusieurs années, de la part des Cullayes notamment d'être rattachée au chef-lieu (Lausanne) de manière plus directe.

Si quelques usagers sont défavorisés par cette restructuration, nous relevons que les paires de courses au départ et à l'arrivée de Savigny village ont presque doublé et que cette nouvelle desserte constitue, globalement, l'aboutissement d'une véritable amélioration de l'offre, réclamée depuis longtemps par les communes du haut.

Nous relevons en outre que nos écoliers bénéficieront de cette liaison directe de Savigny à Mézières.

### 3.1.19 Cultes (IPC 648)

---

Au 1<sup>er</sup> octobre 2013, les confessions présentes dans notre commune étaient les suivantes :

- Protestants	1'454
- Catholiques	1'138
- Autres confessions (juifs, musulmans, orthodoxes, bouddhistes, etc.)	270
- Sans confession	546

### 3.1.20 Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)

---

- Le décompte final de la péréquation 2012 s'est soldé par un montant de CHF 15'304.00 en notre faveur.

Le détail du décompte 2012 s'établit comme suit :

– Facture sociale		CHF 1'839'051.00
– Alimentation au fonds de péréquation	CHF 2'342'534.00	
– Retour fonds de péréquation	./. <u>CHF 1'283'502.00</u>	
– Péréquation directe nette		CHF 1'059'032.00
– Dépenses thématiques	./. <u>CHF 467'659.00</u>	
Solde net des péréquations 2012		CHF 2'430'424.00
– Acomptes facturés	./. <u>CHF 2'445'728.00</u>	
Solde en faveur de la commune		CHF 15'304.00

- Le décompte précité est basé sur les éléments suivants :
  - Rendements des impôts 2012 selon les données transmises par les communes et validées ensuite par elles.
  - Taux d'imposition 2012 (taux moyen : 68.68).
  - Correction des rendements sur la base des imputations, des modifications de taxations antérieures et des pertes sur débiteurs.
  - Facture sociale 2012 : CHF 579'855'200.00 correspondent aux acomptes 2012 de la facture sociale. Ce montant tient compte des éléments négociés dans le cadre des relations financières entre l'Etat et les communes (abandon de la bascule de 0.37 point d'impôt d'une part et du manque à gagner de l'Etat sur la bascule 2011 représentant CHF 10 millions d'autre part).
  - Dépenses thématiques : les communes ont annoncé les montants y relatifs selon le questionnaire qui leur est adressé chaque année par l'Autorité de surveillance des finances communales (ASFiCo). Les chiffres fournis par les communes et attestés par leurs organes de contrôle ont ensuite été traités de façon normalisée par les services de l'Etat, selon les directives définies. Le dépassement du plafond des dépenses thématiques peut être compensé à hauteur de 66.9 %.

### 3.1.21 Conventions de collaboration (DB 316 – TR 58/1939)

---

- En date du 12 juin 2013, nous avons passé une convention entre l'Association romande pour la certification des forêts et les communes du triage forestier de Savigny, relative au renouvellement de la certification des forêts pour la période 2013-2018.
- En date des 23 avril et 18 juillet 2013, nous avons passé un avenant à la convention du 10 décembre 1998 entre Lausanne et Savigny, relative à la prise en charge des déchets de notre commune, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- En date du 23 juillet 2013, nous avons passé une convention avec Romande Energie Renouvelable SA, relative à la réalisation d'une installation photovoltaïque en toiture du bâtiment de la déchetterie des Gavardes. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 6.3.9.2 ci-après.
- En date du 6 août 2013, nous avons passé une convention avec Pully, relative à l'utilisation de la déchetterie des Gavardes par les habitants des hauts de cette commune. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 6.3.9.2 ci-après.

### 3.1.22 Commission intercommunale de Lavaux (CIL) (AG 36)

---

- Comme indiqué dans notre rapport de gestion 2012, la Commission intercommunale de Lavaux (CIL) a réorganisé sa structure et révisé ses statuts pour se consacrer uniquement au périmètre mis sous protection par la Loi du 12 décembre 1979 sur le Plan de protection de Lavaux (LLavaux). C'est donc tout naturellement que la Municipalité n'a pas souhaité adhérer à cette nouvelle entité et n'a dès lors pas déposé de préavis dans ce sens au Conseil communal.
- Par contre, une Association Lavaux Patrimoine Mondial a été créée en 2013. Son but étant de faire connaître la région de Lavaux, à laquelle nous sommes historiquement et de cœur attachés, la Municipalité a décidé d'en devenir membre. Il est encore trop tôt pour mesurer les effets d'une telle adhésion pour notre commune, mais il est important d'être solidaire et de défendre cette région inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

### 3.1.23 Lausanne Région (AG 197/580)

---

#### 3.1.23.1 Activités générales

Nous vous remettons ci-joint le rapport d'activités 2013 de Lausanne Région<sup>2</sup>.

#### 3.1.23.2 Lausanne Région « Service pyjama »

Les statistiques de novembre 2012 à août 2013 mettent en évidence une fréquentation stable, à l'exception des CFF qui enregistrent une légère diminution de leur clientèle ; avec le trafic attendu en fin d'année 2013, cette baisse a cependant dû être résorbée. Toutefois, l'augmentation de la surtaxe nocturne de CHF 2.00 à CHF 4.00 à fin 2010 a quand même généré une diminution de la fréquentation globale de 93'000 voyageurs à 89'000 en 2011, à 86'000 en 2012 et à 73'000 en 2013 (sur 10 mois).

Les trois prestataires de services (CFF, LEB et TL) n'ont pas réussi à trouver un accord d'harmonisation du tarif pour les services pyjama. En raison de la densification de l'offre nocturne « grandes lignes » sans supplément avant et après la circulation des trains pyjama, les CFF et le LEB ont décidé de supprimer la surtaxe et d'intégrer les courses régionales du week-end à leur offre globale nocturne. De ce fait, bien que les trains circulent comme par le passé, ils ne font plus payer le supplément nocturne de CHF 4.00 à compter du 15 décembre 2013.

---

<sup>2</sup> Rapport d'activités 2013 de Lausanne Région



Dans ce contexte, l'appellation « service pyjama » a été cédée aux TL et reste attachée à la desserte nocturne par bus les nuits du week-end (vendredis et samedis) sur la région lausannoise. La surtaxe pour ce réseau particulier est conservée et ce, conformément à d'autres offres nocturnes de bus dans le Canton de Vaud. Les TL maintiennent le supplément pyjama, afin de pouvoir assurer un service performant permettant de ramener les jeunes clients à leur domicile (vers plus de 40 communes) en toute sécurité au départ de Lausanne, place de l'Europe (Flon).

## **3.2 Section 2 Finances**

### **3.2.1 Rapport des comptes (FI 1738)**

---

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis n°04/2013).

### **3.2.2 Arrêté d'imposition (FI 1790)**

---

Nous nous référons au préavis n° 09/2013 – Arrêté d'imposition pour les années 2014 et 2015, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 7 octobre 2013, fixant le taux d'imposition communal à 67 points, en tenant compte de l'introduction des taxes sur les déchets.

### **3.2.3 Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919)**

---

Au cours de sa séance du 3 octobre 2011, le Conseil communal a adopté le préavis n°09/2011 – Plafond d'endettement : législature 20 11-2016, fixant celui-ci à CHF 27 millions.

### 3.3 Section 3 Sécurité sociale

#### 3.3.1 Chômage (SECU 99)

---

Vous trouverez en annexe les statistiques de la situation du marché de l'emploi dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2013<sup>3</sup>.

#### 3.3.2 Accueil de jour des enfants (SECU 406/513/1748 – IPC 1973)

---

##### 3.3.2.1 Accueil en milieu familial (service de mamans de jour)

- Vous trouverez en annexe le rapport d'activités 2013 du réseau d'accueil familial de jour de Bourg-en-Lavaux – Chexbres – Puidoux – Rivaz – Saint-Saphorin (Lavaux) – Savigny<sup>4</sup>.
- En 2013, les enfants de Savigny ont bénéficié de 33'677 heures de garde réparties sur 13 accueillantes.
- La participation financière 2013 de notre commune s'est élevée à CHF 139'335.00, répartie comme suit :
  - CHF 107'757.00 pour les heures de garde
  - CHF 31'578.00 pour la contribution au salaire de la coordinatrice et au soutien administratif

##### 3.3.2.2 Aide individuelle en matière d'accueil de jour des enfants

En 2013, une famille nous a signalé qu'elle n'avait pas pu placer son enfant auprès du réseau de Bourg-en-Lavaux, faute de disponibilité ; il a été gardé par une accueillante de Belmont-sur-Lausanne, domiciliée à la frontière communale. Comme pour les trois autres familles (2011 et 2012), nous avons accepté de prendre en charge la différence de tarif, entre celui qui aurait été facturé par le service de Bourg-en-Lavaux et celui qui a été pratiqué par le service de Pully à ces familles domiciliées hors réseau.

##### 3.3.2.3 Réseau d'accueil de jour

Ce dossier a enfin évolué en 2013. En effet, au cours de sa séance du 25 novembre 2013, le Conseil communal a accepté d'adhérer à l'Association « Accueil Petite Enfance réseau d'Oron » (APERRO) (préavis n° 12/2013). Notre adhésion sera effective à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

---

<sup>3</sup> Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2013

<sup>4</sup> Rapport d'activités 2013 du réseau d'accueil familial de jour (service de mamans de jour)

Préalablement et dans la perspective de ce projet, nous avons mis un terme à notre collaboration avec le service d'accueil familial de jour de Bourg-en-Lavaux avec effet au 31 décembre 2013, en vue de rejoindre celui du réseau APERO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 déjà. De ce fait, les contrats de travail des accueillantes de Savigny ont été résiliés au mois de septembre 2013 et repris par le service d'accueil familial de jour du réseau APERO au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 3.3.3 Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834)

---

En 2013, nous avons traité les situations suivantes :

- Evacuation du contenu sans valeur d'un appartement entreposé au garde-meubles communal depuis le mois de janvier 2012 et non réclamé, suite à une publication dans la Feuille des avis officiels.
- Exécution forcée d'expulsion d'un local commercial au mois de décembre 2013 pour laquelle nous n'avons pas eu à fournir de prestation.

### 3.3.4 Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586)

---

- Les comptes 2012 de l'Association régionale pour l'action sociale (RAS) Est lausannois-Oron-Lavaux se sont soldés par un prélèvement sur le fonds de réserve de CHF 123'162.65, au lieu du déficit budgétisé de CHF 69'840.00. Il n'y aura pas d'autre participation complémentaire des communes pour l'exercice 2012.
- Le déficit budgétisé par l'Association RAS pour 2014 se monte à CHF 69'840.00 ; il correspond à l'excédent à charge des communes, mais sera financé, en cas de besoin, par le fonds de réserve.
- Notre participation au financement des agences d'assurances sociales et de l'agent régional s'est élevée à CHF 14.96 par habitant en 2012, alors qu'elle avait été budgétisée à CHF 15.45 par habitant.
- Pour 2014, la participation budgétisée s'élève à CHF 15.95 par habitant, soit CHF 0.65 de moins par rapport au budget 2013 ; cette diminution s'explique notamment par une réduction des charges de personnel suite à un départ à la retraite.

### 3.3.5 Facture sociale (SECU 685)

---

- Le montant de notre participation à la facture sociale 2012, communiqué en octobre 2013, s'est élevé à CHF 1'839'050.00, alors que les acomptes se sont élevés à CHF 1'999'026.00, soit une différence en notre faveur de CHF 159'976.00.
- La participation prévisionnelle de notre commune à la facture sociale 2014, communiquée en janvier 2014, a été fixée à CHF 2'093'771.00, alors que la participation prévisionnelle 2013 avait été fixée à CHF 2'010'814.00.

L'augmentation de la facture sociale prévisionnelle de 2013 à 2014 résulte principalement de la hausse des postes suivants :

- PC à domicile et hébergement
- Revenu d'insertion (RI)

### 3.3.6 Santé publique (*SECU 531*)

---

#### 3.3.6.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)

- Conformément au principe de financement énoncé à l'article 18 de la Loi du 6 octobre 2009 sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Etat et les communes financent subsidiairement et paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile fournies par les centres médico-sociaux (CMS) placés sous la responsabilité des associations ou fondations régionales d'aide et de soins à domicile.
- En 2013, la participation communale à l'AVASAD s'est élevée à CHF 109.40/habitant, tandis que celle de 2012 s'est élevée à CHF 103.90/habitant.
- La participation prévisionnelle 2014 a été fixée à CHF 113.00/habitant, dont à déduire CHF 30.70/habitant suite au protocole d'accord passé entre le Conseil d'Etat d'une part et l'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association de communes vaudoises (AdCV) d'autre part validé en assemblée extraordinaire du 2 juillet 2013, ramenant la participation prévisionnelle effective à CHF 82.30/habitant.

#### 3.3.6.2 Aide et soins à domicile

Notre commune est rattachée au CMS d'Oron.

## 4. Services industriels / Assainissement

### 4.1 Section 1 Services industriels

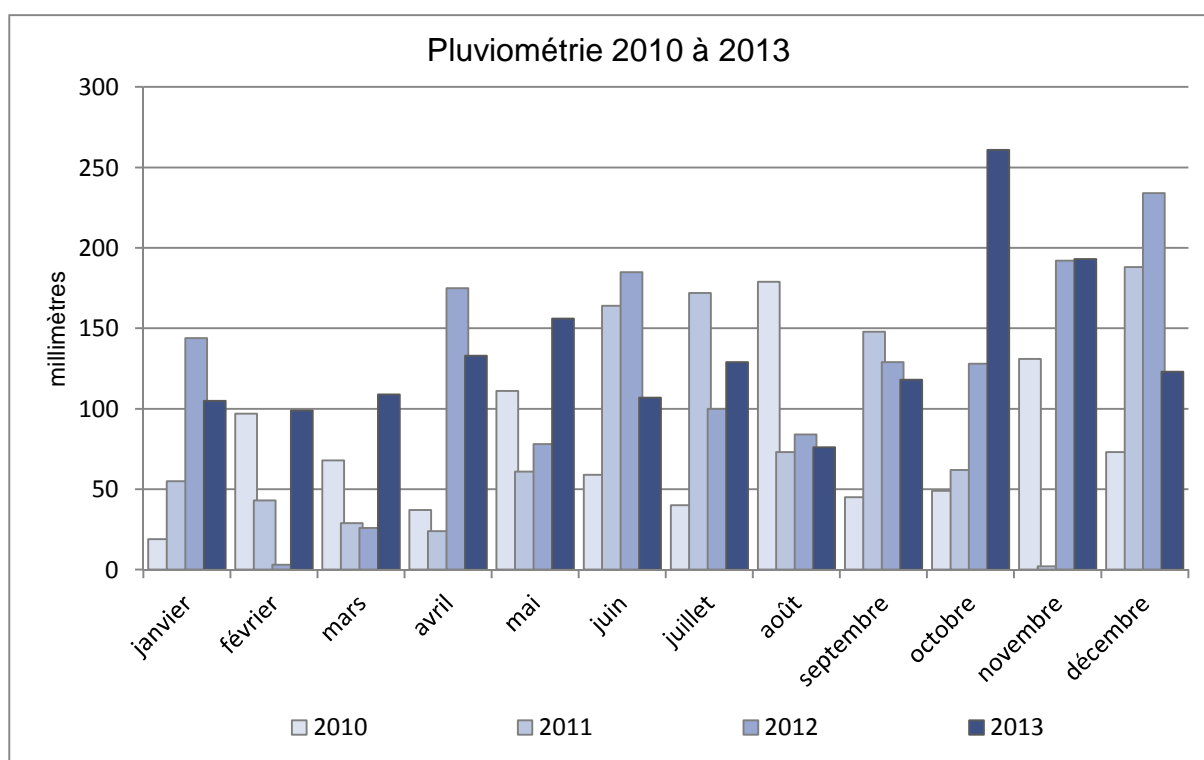
#### 4.1.1 Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1521)

##### 4.1.1.1 Production d'eau

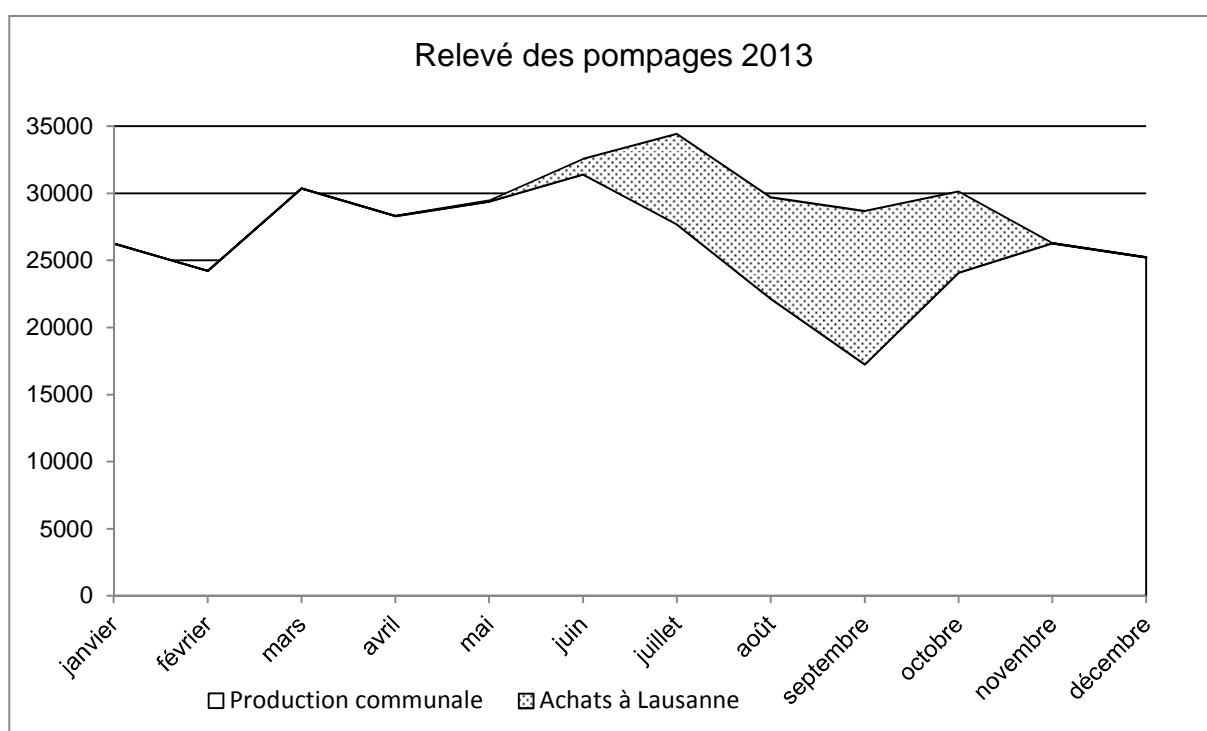
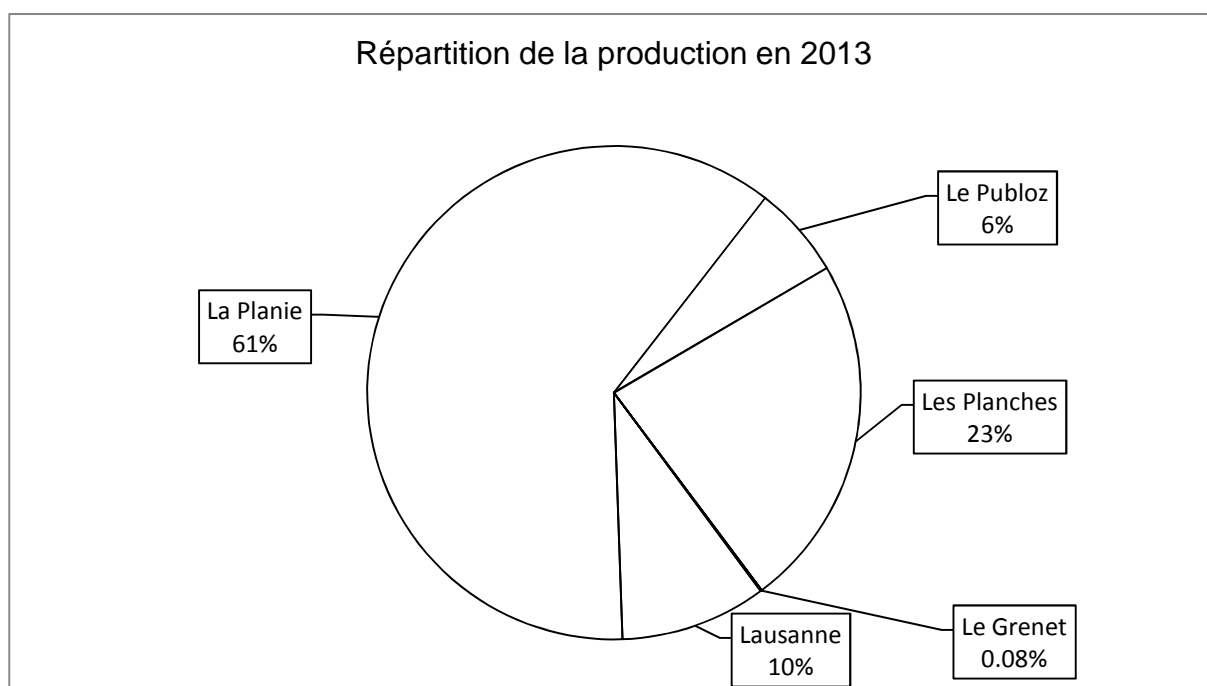
Comme chaque année, nous vous remettons en annexe le tableau des comptages d'eau de l'année écoulée<sup>5</sup>, comportant également le résultat des années précédentes pour permettre une comparaison.

A noter que la station de pompage de la Farquaz a été désaffectée en 2013 et n'est donc plus représentée sur les résultats et le graphique de la production d'eau.

Les graphiques ci-dessous illustrent les données de ces résultats.



<sup>5</sup> Tableau des comptages d'eau de 2008 à 2013



#### 4.1.1.2 Analyse des résultats des comptages 2013

- Comme en 2012, le volume des fuites 2013 reste contenu, à l'exception des fuites à répétition survenues à la route de l'Ancienne Poste. Pour le surplus, la différence entre le relevé des pompages + achats d'eau et le relevé des compteurs s'explique toujours de la même manière, à savoir :
  - Contrôle de bornes hydrantes : environ 100 m<sup>3</sup> à 200 m<sup>3</sup>
  - Purge du réseau : environ 500 m<sup>3</sup> à 1'000 m<sup>3</sup>
  - Incendie : pas de gros incendie
  - Diverses ruptures de conduites : en 24 heures, elles peuvent engendrer un débit de 400-500 m<sup>3</sup> selon l'importance
- Les fuites sont détectées par les moyens suivants :
  - Le téléphone d'un particulier
  - Le contrôle visuel par notre service des eaux
  - Le contrôle journalier de la consommation d'eau par le système de télégestion et la localisation d'éventuelles fuites par les 59 détecteurs installés sur le réseau
  - Le contrôle auditif par le service des eaux lors des relevés des compteurs

#### 4.1.1.3 Captages des sources du Renard et de Bron

Le crédit pour la réfection des captages a été accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 29 avril 2013 (préavis n°01/2013).

Les travaux ont été effectués dans le courant du mois de septembre. A ce stade, les premiers résultats quantitatifs sont encourageants, soit un volume d'au moins 50 % supérieur à l'estimation fournie dans le préavis. Les conditions météorologiques influençant toutefois fortement ces résultats, il s'agira de les confirmer sur une plus longue période, voire sur plusieurs années.

Les analyses bactériologiques de l'eau de ces deux captages, sur échantillons prélevés le 2 décembre 2013, ont montré la présence de quelques germes aérobies en quantité très inférieure à la norme, mais pas de trace d'*Escherichia coli* et d'entérocoques, ce qui est très positif. Cela dit, lorsque les terres sont remuées pendant des travaux, il est normal de constater une contamination du site pendant « un certain temps ». Dans notre cas, la chloration préventive effectuée à la station de pompage de la Planie nous garantit une alimentation en eau propre à la consommation.

L'inspecteur cantonal des eaux a donc donné son autorisation provisoire d'exploitation du captage du Renard dès le 15 octobre 2013 et de celui de Bron dès le 16 décembre 2013. L'exploitation définitive nous sera accordée une fois les travaux terminés.

La finalisation des travaux est prévue en 2014, après la réalisation de la partie hydrogéologique du projet (plans conformes à l'exécution des ouvrages, ainsi que délimitation et légalisation des zones de protection des captages) et le prélèvement d'échantillons complémentaires en période de pluie, afin de confirmer les premiers résultats des analyses microbiologiques.



#### 4.1.2 Qualité de l'eau (SI 40/899)

---

Les résultats des analyses bactériologiques, microbiologiques et chimiques ont dans l'ensemble été conformes aux normes en vigueur. Vous trouverez ci-joint l'information sur la qualité de l'eau distribuée en 2013<sup>6</sup>, diffusée sur le site internet de la commune et aux piliers publics.

A fin octobre 2013, nous avons relevé une contamination ponctuelle du réseau inférieur de distribution d'eau par la présence d'un taux anormalement élevé de germes aérobies, d'*Escherichia coli* et d'entérocoques. Selon la recommandation du canton, nous avons immédiatement procédé à une chloration manuelle du réservoir des Planches, puis à une purge du réseau. La situation est rapidement revenue à normale et n'a eu aucune conséquence dommageable.

#### 4.1.3 Etat et entretien du réseau (SI 385/1377/1858/1972)

---

##### 4.1.3.1 Fuites

- Lors de contrôles au cours des relevés des compteurs, ainsi que lors du relevé des 59 détecteurs de fuites tous les quinze jours, nous avons décelé :
  - 11 fuites sur le réseau communal (dont 3 à la route de l'Ancienne Poste)
  - 6 fuites sur le réseau privé, annoncées à leurs propriétaires pour réparation
- Le relevé des détecteurs de fuites, deux fois par mois, de même que la lecture journalière des graphiques et quantités, nous permettent de suivre d'une façon plus précise les fluctuations sur le réseau.

##### 4.1.3.2 Compteurs

Nous avons fourni et posé 6 compteurs pour de nouveaux abonnés.

##### 4.1.3.3 Extension du réseau

- Rappel : Le projet d'approvisionnement en eau potable de la partie inférieure des Monts-de-Pully est toujours en attente de finalisation auprès de la Commune de Pully.
- A la suite de ruptures répétitives d'une conduite d'eau potable à la route de l'Ancienne Poste, nous avons procédé à son remplacement sur un tronçon d'environ 225 mètres. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de crédit (préavis n° 10/2013), accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 7 octobre 2013.

---

<sup>6</sup> Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2013

- Sur le site de La Branche, nous avons remplacé une conduite sur environ 50 mètres, présentant également des fuites à répétition. Nous avons aussi procédé à l'extension d'une conduite avec la pose d'une nouvelle borne hydrante selon la recommandation de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), améliorant ainsi la couverture incendie de la zone sud-ouest du site. Ces travaux ont été entrepris par opportunité, en parallèle avec d'importants travaux de réfection du chauffage à distance par le propriétaire. Ils ont été financés par le budget ordinaire.

#### **4.1.3.4 Renouvellement de conduites**

Il n'y a pas eu de projet planifié en 2013 (voir aussi chiffre 4.1.3.3 ci-dessus).

#### **4.1.4 Distribution de gaz (SI 1929)**

---

Les travaux d'extension du réseau se sont poursuivis en 2013, notamment : le long de la route de Pré la Pierre jusqu'à la route de Nialin et la route de la Goille ; au Centre de formation routière de Savigny SA dans la zone industrielle de Geffry ; quelques extensions dans le quartier de Pierre-Ozaire.

Rappel : La politique d'extension du réseau dépend de l'intérêt des propriétaires privés à se raccorder au gaz.

## 4.2 Section 2 Assainissement

### 4.2.1 Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (TR 46)

---

Nous vous remettons en annexe le tableau du coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon pour les années 2010 à 2013<sup>7</sup>.

### 4.2.2 Gestion, entretien et extension du réseau (TR 1912)

---

#### 4.2.2.1 Gestion et entretien du réseau

Il n'y a pas eu de projet planifié en 2013.

#### 4.2.2.2 Extension du réseau

Il n'y a pas eu de projet planifié en 2013.

### 4.2.3 Vidange obligatoire des installations particulières (TR 122)

---

La campagne de vidange des installations particulières d'épuration a eu lieu en octobre 2013, échelonnée sur 5 jours.

45 propriétaires ont été contactés, dont les 45 fosses ont été contrôlées ; 40 d'entre elles ont été vidangées.

Dès 2014, en vertu du Règlement du 4 mars 2009 sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industriels, le principe de la concession communale est aboli et la responsabilité de la vidange des fosses septiques est transférée de la commune aux propriétaires. L'article 6 de ce règlement dispose en particulier que : « *Les installations d'épuration sont vidangées chaque fois qu'il est nécessaire, de manière à assurer en tout temps leur bon fonctionnement, mais au moins une fois par an pour des habitats permanents. Les vidanges peuvent être reportées à une fois tous les 2 ans pour des habitats temporaires peu utilisés. L'autorisation de la commune est alors nécessaire. Cette périodicité est portée au répertoire requis à l'article 2 alinéa 2. Les installations d'épuration mécano-biologiques et physico-chimiques sont vidangées sur la base des instructions de l'instance de contrôle mentionnée à l'article 10* ».

Il en résulte que la campagne annuelle de vidange ne sera plus organisée par notre commune et que chaque propriétaire devra donc passer un contrat personnel avec une entreprise spécialisée de vidange.

---

<sup>7</sup> Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2010 à 2013

## 5. Ecoles

### 5.1 Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)

#### 5.1.1 Association ASIJ (IPC 1968)

---

Rappel : En 2012, les communes de l'Association intercommunale de l'établissement scolaire de Mézières et environs (AIESM), de Forel (Lavaux) et de Savigny ont mené à bien le projet de regroupement scolaire et proposé aux organes délibérants la création de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ). Les statuts de l'ASIJ ont été adoptés par les conseils généraux et communaux des 11 communes membres en décembre 2012. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les organes de l'Association sont le conseil intercommunal et le comité de direction.

La séance d'assermentation des membres de ces deux organes a eu lieu le 19 décembre 2012 en présence de M. Jean-François Croset, Préfet.

#### 5.1.2 Conseil intercommunal

---

##### 5.1.2.1 Composition

Fin 2013, le conseil intercommunal est composé de 55 délégués des 11 communes membres de l'association. Pour rappel, chaque commune est représentée par 2 délégués municipaux pour la délégation fixe et de délégués des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable.

Communes	Délégation fixe	Délégation variable
Carrouge	2	3
Corcelles-le-Jorat	2	2
Ferlens	2	2
Forel (Lavaux)	2	4
Mézières	2	3
Montpreveyres	2	2
Ropraz	2	2
Savigny	2	7
Servion	2	4
Vucherens	2	2
Vulliens	2	2

### 5.1.2.2 Représentation de Savigny

- Délégation fixe :
  - Gilbert Regamey
  - Jacques Ochs
  
- Délégation variable :
  - Laureline Ballif
  - Anne-Marie Guignard
  - Bernard Borloz
  - Claude Lavanchy
  - Philippe Matter
  - Alexandre Monod
  - André Peissard

### 5.1.2.3 Bureau du conseil intercommunal

Gabriel Roch	Ropraz	Président
Stéphane Saugy (jusqu'au 31.07.2013) Patrice Guenat (dès le 01.08.2013)	Mézières	Vice-président
Fabienne Bovey	Mézières	Secrétaire
Marilyn Cherpillod Jacques Rouge	Vulliens Forel (Lavaux)	Scrutateurs
Valérie Pastéris Laureline Ballif	Mézières Savigny	Scrutateurs suppléants

### 5.1.2.4 Commission des finances

Gilbert Ramuz	Corcelles-le-Jorat
Ernest Dubi	Montpreveyres
André Peissard	Savigny
Gilbert Cuttelod	Servion
Valérie Hirt	Vucherens

### 5.1.2.5 Commission de gestion

Pierre-Alain Demierre	Carrouge
Daniel Flotron	Forel (Lavaux)
Philippe Randin	Mézières
Monique Henry	Ropraz
Anne-Christelle Chappuis	Vulliens

### 5.1.3 Comité de direction

#### 5.1.3.1 Composition

##### 1) Délégués

En 2013, le comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les Municipaux en fonction. Ces représentants sont :

Communes	Représentants	
Carrouge	Albert Amaron	
Corcelles-le-Jorat	Christiane Martin-Gabler	
Ferlens	Pierre-André Deslile	
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser	
Mézières	Murielle Preti	
Montpreveyres	Christine Pasche	
Ropraz	Valérie Ramuz Jérôme Porchet	(Jusqu'au 16.04.2013) (Dès le 17.04.2013)
Savigny	Chantal Weidmann Yenny	
Servion	Adrian Schneider	Vice-président
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vulliens	Olivier Hähni	

##### 2) Bureau

- Secrétaire : Fabienne Blanc                      Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon                      Mézières

### 5.1.3.2 Commissions thématiques

Le comité directeur s'est constitué en plusieurs commissions thématiques :

- Commission des finances

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Jérôme Porchet Ropraz
- Chantal Weidmann Yenny Savigny
- Adrian Schneider Servion

- Commission des transports

- Albert Amaron Carrouge
- Pierre-André Deslile Ferlens
- Christine Pasche Montpreveyres
- Chantal Weidmann Yenny Savigny

- Commission des constructions

- Murielle Preti Mézières
- Chantal Weidmann Yenny Savigny
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

- Commission du personnel

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Murielle Preti Mézières
- Christine Pasche Montpreveyres
- Etienne Cherpillod Vucherens

#### 5.1.4 Activités 2013 du conseil intercommunal

---

##### 5.1.4.1 Séances

Le conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2013 :

- 17 avril à Forel (Lavaux)
- 5 juin à Mézières
- 4 décembre à Montpreveyres

##### 5.1.4.2 Objets traités

Il s'est déterminé sur les douze préavis suivants :

01/2013	Budget 2013
02/2013	Autorisations statutaires pour la fin de la législature 2011-2016
03/2013	Traitement et tarifs du comité de direction et du conseil d'établissement
04/2013	Demande de crédit de CHF 175'000.00 pour la rénovation de deux classes au collège du Raffort
05/2013	Fixation du statut du concierge du collège du Raffort
06/2013	Demande de crédit de CHF 1'650'000.00 pour l'agrandissement du collège du Raffort
07/2013	Demande de crédit de CHF 18'000.00 pour l'achat d'un bus scolaire d'occasion
08/2013	Demande de crédit d'étude de CHF 11'000.00 pour l'assainissement de la centrale de chauffage à bois
09/2013	Demande de crédit de CHF 20'000.00 pour le remplacement des pierres réfractaires de la porte d'accès de la grande chaudière de la centrale de chauffe
10/2013	Comptes 2012
11/2013	Demande de crédit de CHF 179'000.00 pour la rénovation de deux classes au collège du Raffort
12/2013	Budget 2014



### 5.1.4.3 Budget 2013 et 2014

#### Préavis n° 01/2013 et 12/2013 : informations complémentaires

Afin de réunir les budgets scolaires de l'ancienne AIESM d'une part et de Savigny-Forel d'autre part, le comité directeur a établi un nouveau plan comptable basé sur le plan comptable communal tel que préconisé par l'Etat de Vaud. Vous trouverez la synthèse des budgets 2013 et 2014 ci-dessous :

N°	Libellés	Budget ASIJ 2014		Budget ASIJ 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration	282'250.00	0.00	280'300.00	750.00
2	Finances	686'750.00	5'416'730.00	661'000.00	5'963'140.00
3	Domaine et bâtiments	2'405'000.00	60'920.00	2'742'200.00	60'920.00
5	Instruction publique et cultes	2'143'050.00	39'400.00	2'348'810.00	7'500.00
	Totaux	5'517'050.00	5'517'050.00	6'032'310.00	6'032'310.00

Cette nouvelle association et la mise en commun des charges et des revenus liés aux besoins du fonctionnement de l'école a quelque peu modifié la retranscription des charges et des revenus du budget de la Commune de Savigny.

Afin de clarifier certains points, nous pouvons vous donner les informations suivantes :

- Dans le chapitre « Instruction publique et cultes », les charges et revenus sont équilibrés entre notre budget communal et celui de l'ASIJ, sauf à la rubrique 525. Il s'agit de la participation de la Commune de Savigny à l'ASIJ, calculée à partir des charges du budget de l'ASIJ à répartir entre les 11 communes, selon l'article 32 des statuts de l'association.
- Notre statut de commune boursière, tel qu'il existait dans le cadre de la convention avec la Commune de Forel (Lavaux), n'a plus lieu d'être dans l'ASIJ. Le compte 4522 « Participation de Forel » tombe, puisqu'il n'y a plus de répartition entre ces deux communes.
- Les rubriques 511, 521 et 522 sont directement réparties dans le budget de l'ASIJ.
- La rubrique 512 « Transports scolaires » figure toujours dans notre plan comptable puisque la commune est encore propriétaire des bus scolaires et qu'elle est employeur de plusieurs chauffeurs. A été introduit le compte 512.4659.10 « Participation de l'ASIJ » puisque nos charges sont entièrement reprises par l'ASIJ.

- La rubrique 531 « Service psychopédagogique » figure toujours dans notre plan comptable puisque la commune est propriétaire du bâtiment et qu'elle est employeur du personnel du service de conciergerie. A été introduit le compte 531.4659.10 « Participation de l'ASIJ » puisque nos charges sont entièrement reprises par l'ASIJ.
- La Commune de Savigny restant propriétaire des bâtiments scolaires, le loyer à charge de l'ASIJ se retrouve dans les revenus des bâtiments sous le compte 350.42.10 « Produit des loyers ASIJ ».
- La bibliothèque de Savigny-Forel est une structure publique et scolaire. La part scolaire est refacturée à l'ASIJ après déduction de la part de fonctionnement prise en charge par l'Etat de Vaud pour la partie scolaire (mandat de prestations de 2009).
- Les charges de fonctionnement liées au public sont toujours réparties entre Savigny et Forel (Lavaux) selon la répartition définie initialement, soit : 2/3 pour Savigny et 1/3 pour Forel (Lavaux).

#### **5.1.4.4 Traitement et tarifs du comité de direction et du conseil d'établissement Préavis n° 03/2013 : information complémentaires**

- Comité de direction
  - Président et membres : CHF 40.00/heure
  - Secrétaire : CHF 40.00/heure
- Conseil d'établissement
  - Président : CHF 140.00/séance
  - Membres : CHF 30.00/séance
  - Secrétaire : CHF 35.00/heure

#### **5.1.4.5 Demande de crédit pour la rénovation de deux classes au collège du Raffort Préavis n° 04/2013 et 11/2013 : informations complémentaires**

Il s'agit de la rénovation de la partie de 1978 du collège du Raffort. Cette dernière a été réalisée en éléments préfabriqués avec des fenêtres en guillotine qui ne sont plus adaptés aux normes actuelles d'isolation, de consommation d'énergie et de sécurité.

L'étage supérieur est composé de huit classes. Deux classes par année sont ainsi rénovées durant les vacances scolaires de l'été. A ce jour, quatre classes ont été refaites, deux supplémentaires suivront en 2014 et les deux dernières feront l'objet d'un préavis en 2014.

#### **5.1.4.6 Demande de crédit pour l'agrandissement du collège du Raffort Préavis n° 06/2013 : informations complémentaires**

L'objectif de l'agrandissement du collège du Raffort est de permettre l'accueil de tous les élèves du cycle secondaire (VP et VG) des 11 communes membres de l'ASIJ dès la rentrée 2015-2016. Cette transition s'opérera de la manière suivante :

- Année scolaire 2013-2014

Complexe scolaire Savigny-Forel (Lavaux)	Lausanne	Collège du Raffort Mézières et environs	Moudon
VG 9 VSG 10 e VSO 10 VSG 11 et VSO 11	VSB 10 VSB 11	VP 9 et VG 9 VSG 10 et VSO 10 VSG 11 et VSO 11	VSB 10 VSB 11

- Rentrée scolaire 2014-2015

Complexe scolaire Savigny-Forel (Lavaux)	Lausanne	Collège du Raffort Mézières et environs	Moudon
VG 10 VSG 11 et VSO 11	VSB 11	VP 9 et VG 9 VP 10 et VG 10 VSG 11 et VSO 11	VSB 11

- Rentrée scolaire 2015-2016

Complexe scolaire Savigny-Forel (Lavaux)	Lausanne	Collège du Raffort Mézières et environs	Moudon
		VP 9 et VG 9 VP 10 et VG 10 VP 11 et VG 11	

- 9H-11H équivalent aux anciennes 7-9
- VP LEO équivaut à l'ancienne VSB
- VG LEO équivaut aux anciennes VSG et VSO

Le collège du Raffort a connu plusieurs étapes dans sa réalisation :

1978	Collège initial : huit salles de classe et une salle de gymnastique
1991	Cinq classes normales, six classes spéciales et une salle de gymnastique supplémentaire
1998	Six classes normales et une classe de dégagement
2002	Quatre classes normales

L'agrandissement qui a fait l'objet du préavis n°06/2013 est en phase de réalisation dans la continuité de l'extension réalisée en 2002. Il sera opérationnel pour la rentrée 2014-2015. Il s'agit de deux classes au rez-de-chaussée et de deux classes à l'étage. Cette extension garde la même expression architecturale et le même mode de construction que l'aile de 2002.

Cet agrandissement a été estimé à CHF 1'650'000.00. Les travaux sont financés par un emprunt. L'amortissement s'effectuera sur 30 ans dès le budget 2015 de l'ASIJ.

#### **5.1.4.7 Crédits pour l'étude de l'assainissement de la centrale de chauffage bois et pour le remplacement des pierres réfractaires de la porte d'accès à la chaudière Préavis n° 08/2013 et 09/2013 : informations complémentaires**

La production d'énergie du collège du Raffort est fournie par deux chaudières à plaquettes, respectivement de 850 kWh et 450 kWh. L'installation de chauffage a été mise en service en 1991.

Cette centrale de chauffage à bois a connu plusieurs problèmes techniques. En 2012, les pierres réfractaires de la petite chaudière de 450 kWh ont été changées. En 2013, suite au contrôle effectué par le ramoneur, il s'est avéré qu'il était également nécessaire de remplacer la porte d'accès et les pierres réfractaires de la grande chaudière de 850 kWh.

Le crédit pour cette réparation a fait l'objet du préavis n° 09/2013. Il s'est élevé à CHF 20'000.00 et est financé par la trésorerie courante. L'amortissement de ce montant est effectué par un prélèvement au fonds de rénovation chaudière existant.

Comme indiqué ci-dessus, l'installation de chauffage date de 1991 et montre quelques faiblesses. Il est apparu nécessaire au comité directeur de faire le point sur cette centrale de chauffage à bois en vue de son assainissement. Pour ce faire, il a estimé qu'une étude par un ingénieur spécialisé était essentielle.

Cette étude comprend :

- Le contrôle du dimensionnement des puissances de la centrale de chauffage
- L'état de la situation générale des installations
- L'établissement d'un avant-projet
- L'établissement d'un devis général global pour l'élaboration d'un préavis
- L'étude de l'assainissement du réseau hydraulique de distribution principal
- Pour être complète, cette étude comprend également une variante de chauffage au gaz

Le crédit pour cette étude a fait l'objet du préavis n°08/2013. Il s'est élevé à CHF 11'000.00 et est financé par la trésorerie courante. L'amortissement de ce montant est effectué par un prélèvement au fonds de rénovation chaudière existant.

### **5.1.5 Activités 2013 du comité de direction**

---

#### **5.1.5.1 Séances**

Le comité de direction s'est réuni dans son ensemble à 15 reprises.

En parallèle, les commissions thématiques se sont réunies à de nombreuses reprises.

### 5.1.5.2 Objets traités

Les thèmes principaux qui ont été abordés sont :

- Préparation des préavis
- Les budgets 2013 et 2014
- Gestion des transports scolaires et discussions sur l'organisation future
- Gestion du personnel, notamment le service de la conciergerie du collège du Raffort
- Mise en place d'une cantine scolaire au collège du Raffort pour les élèves du cycle secondaire domiciliés à Forel (Lavaux) et Savigny
- Suivi des transformations des classes (préavis n° 04/2013)
- Préparation des appels d'offres et adjudications des maîtres d'état pour l'extension du collège du Raffort
- Réponse à la motion « Divoux » concernant la construction des futurs locaux pour le cycle primaire sur un site ou deux sites

## 5.2 Section 2 Services scolaires

### 5.2.1 Rapport de la direction des écoles (IPC 1546)

---

Nous vous remettons en annexe le rapport d'activités 2013 de la Direction de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel<sup>8</sup>.

### 5.2.2 Bibliothèque de Savigny-Forel (AG 872)

---

Vous trouverez ci-joint le rapport 2013 de la bibliothèque<sup>9</sup>, rédigé par M<sup>me</sup> Françoise Vermot, bibliothécaire, responsable du service.

### 5.2.3 Cantine scolaire (IPC 1951)

---

- A fin 2013, nous comptabilisons 34 enfants inscrits à la cantine scolaire. La fréquentation sur les jours de la semaine se répartit comme suit :

- Lundi : 20 enfants
- Mardi : 23 enfants
- Jeudi : 23 enfants
- Vendredi : 19 enfants

Il y a eu des modifications d'inscription en cours d'année, résultant de réorientations professionnelles des parents ou de déménagements. De ce fait, nous avons toujours pu accueillir de nouveaux enfants, sans liste d'attente.

- L'équipe d'encadrement est composée comme suit :

- |                            |                                    |  |
|----------------------------|------------------------------------|--|
| – Educatrice responsable : | M <sup>me</sup> Isabelle Oertlé    | Présente tous les jours  |
| – Auxiliaires :            | M <sup>me</sup> Carole Goutte      | Lundi, mardi, vendredi   |
|                            | M <sup>me</sup> Bernadette Guex    | Jeudi  |
|                            | M <sup>me</sup> Colette Lorusso    | Vendredi (ponctuellement)  |
| – Auxiliaire remplaçante : | M <sup>me</sup> Catherine Bachmann | Assure les remplacements en cas d'absence de l'une ou l'autre auxiliaire |

---

<sup>8</sup> Rapport d'activités 2013 de la Direction de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel

<sup>9</sup> Rapport d'activités 2013 de la bibliothèque

Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur cette équipe qui s'investit énormément dans l'encadrement des enfants fréquentant la cantine scolaire.

- L'après-midi du 5 juin 2013, l'équipe éducative a invité les parents à partager un moment convivial. Il s'est déroulé autour du thème « Les fruits et les vitamines », avec animations de jeux, concours et un goûter auquel les parents ont contribué en apportant des desserts de leur confection. La participation et l'intérêt manifesté pour la cantine ont été fort réjouissants.

## 6. Domaines et bâtiments / Forêts / Travaux

### 6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

#### 6.1.1 Entretien des immeubles (DB 277)

---

En 2013, la Commission « Bâtiments » s'est réunie à deux reprises, soit les 27 juin et 11 décembre.

Vous trouverez ci-joint son rapport d'activités 2013<sup>10</sup>, ainsi qu'un tableau résumant l'utilisation du crédit-cadre 2010-2014.

#### 6.1.2 Maison de commune (DB 56/175)

---

- La Maison de commune a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2010-2014 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».
- Le loyer des places de parc du garage a été augmenté à CHF 100.00/mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, à titre d'adaptation du prix qui était resté identique depuis 1991 (construction du bâtiment).
- Appartement de service : le lave-vaisselle a été remplacé.

#### 6.1.3 Forum (DB 38/277)

---

- Le Forum a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2010-2014 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».
- Réparation d'une dizaine de buses de l'arrosage automatique des bacs de la terrasse, endommagées par vandalisme.



---

<sup>10</sup> Rapport d'activités 2013 de la Commission « Bâtiments »



#### 6.1.4 Location des salles (DB 49)

---

Dans le but d'améliorer la qualité de nos prestations, nous avons offert la possibilité aux locataires du Forum et du refuge de la Planie de nous communiquer leurs remarques et éventuels vœux, par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

Le bilan des retours est dans l'ensemble très positif et les observations reçues nous ont permis d'apporter quelques changements, ainsi qu'améliorations.

#### 6.1.5 Agora (DB 2/158)

---

- Les travaux de réfection des bacs à fleurs de la terrasse du bâtiment ont été achevés par l'installation d'un arrosage style goutte-à-goutte.
- M. et M<sup>me</sup> Yves et Fabienne Bidal, tenanciers du bar à café, ont décidé de remettre l'établissement à de nouveaux exploitants, M. et M<sup>me</sup> Jaime et Helena De Matos. Les locaux ont été repris en l'état, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

#### 6.1.6 Chauffage à distance (DB 186)

---

Rappel : La centrale de chauffage à distance est située dans le bâtiment de la salle de gymnastique du Complexe scolaire. Le Complexe scolaire (bâtiments des classes normales et des classes spéciales), la salle de gymnastique, le Forum, la Maison de commune et l'Agora sont raccordés à cette installation datant de 1983.

Dès 2010, les valeurs relevées pour le traitement d'eau des installations se sont avérées médiocres ; un nettoyage sous pression est préconisé en principe tous les 10 ans. Ces travaux, assez conséquents et coûteux, de lessivage, nettoyage et traitement d'eau du chauffage, ont été portés au budget 2013 et effectués durant l'été.

#### 6.1.7 Vestiaire et terrain de football de Saint-Amour (DB 1045)

---

- Le grillage du terrain de football a été remplacé, côté nord (route).



- Les infrastructures du terrain de football ont été rénovées, en accord avec le Football Club Savigny-Forel, soit :
  - Remplacement des deux buts mobiles
  - Aménagement de deux places bétonnées pour les cabines de joueurs
  - Acquisition de deux cabines de joueurs

Le Fonds du sport vaudois et le Football Club Savigny-Forel ont participé au financement de ces améliorations.

- La réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires a fait l'objet d'une demande de crédit (préavis n° 13/2013), accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 25 novembre 2013. Les travaux seront effectués en 2014, à une période opportune en relation avec le calendrier des matchs et la météo.

#### 6.1.8 Abribus (DB 868)

---

- Abribus de Mollie-Margot : le service de la voirie a procédé à la réfection de la toiture et de l'éclairage.
- Abribus de la Claie-aux-Moines :
  - Le service de la voirie a procédé à la réparation de divers dommages causés par vandalisme.
  - La peinture intérieure (murs et plafond) a été refaite.
  - Les portes de deux WC ont été remplacées.

#### Abribus de la Claie-aux-Moines



### 6.1.9 Contrôle des installations électriques

---

En 2013, de nombreux bâtiments et ouvrages communaux ont fait l'objet d'un contrôle périodique obligatoire des installations électriques, en application de l'Ordonnance fédérale du 7 novembre 2009 sur les installations électriques à basse tension :

- Maison de commune et appartement de service
- Complexe scolaire, salle de gymnastique et appartement de service
- Poste de commandement de la protection civile
- Refuge de la Planie
- Congélateur communal
- STEP de Pra Charbon
- Station de relevage des eaux usées de la Claie-aux-Moines
- Station de relevage des eaux usées de la route du Grenet
- Station de relevage des eaux usées du quartier d'En Brit
- Station de pompage Pra-Dom-Nicod
- Station de pompage du chemin de Geffry

### 6.1.10 Equipements et matériel (DB 830)

---

Le contrat de location du matériel d'hygiène sanitaire des bâtiments communaux a été renouvelé auprès d'un autre fournisseur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013.

### 6.1.11 Déprédations aux bâtiments (DB 54/38)

---

- Le 23/26 août 2013, une vitre de la salle de gymnastique a été brisée au moyen d'un caillou.
- Le 28/29 août 2013, puis le 5/6 septembre 2013, une dizaine de buses d'arrosage des bacs à fleurs de la terrasse du Forum ont été endommagées.

## 6.2 Section 2 Forêts

### 6.2.1 Généralités (DB 5)

---

Le rapport annexé du garde forestier<sup>11</sup> vous renseignera sur le bilan d'exploitation 2013. Il met notamment en évidence les éléments suivants :

- Le volume des bois exploités en 2013 a atteint 2'210.84 m<sup>3</sup>.
- Les conditions météorologiques 2013 n'ont pas permis d'effectuer tous les travaux prévus sans provoquer de dégâts.

### 6.2.2 Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (DB 5/31)

---

Le coût des travaux 2013 s'est élevé à CHF 20'206.40 contre CHF 21'468.20 en 2012.

Les coupes de bois de la saison 2013-2014 ont été adjudgées à quatre entreprises forestières pour un volume d'environ 1'432 m<sup>3</sup>.

---

<sup>11</sup> Rapport d'activités 2013 de M. Sébastien Roch, garde forestier

## 6.3 Section 3 Travaux

### 6.3.1 Réseau routier et places (TR 230/304/1519/1584 – PO 432/1903)

---

#### 6.3.1.1 Entretien 2013

- Route des Miguettes : comme indiqué dans notre rapport de gestion 2012, l'enrobé posé en 2012 n'a pas tenu. Il a été refait en 2013 sous garantie.
- Route de Pré la Pierre : pose d'un tapis définitif et de bordures sur le côté droit en montant.
- Route de la Séresse : gravillonnage.
- Carrefour des routes de la Goille et de la Claie-aux-Moines : réfection du revêtement de la patte-d'oie.
- Trottoir de la route de la Claie-aux-Moines : réfection et réparation du revêtement depuis le gendarme couché jusqu'au débouché de la route de Nialin.
- Reflachages, reprofilage des trous et affaissements sur diverses routes communales.
- Traitement d'environ 5 km de fissures.
- Remplacement de 9 grilles et regards à la route de la Roche, au carrefour de la Claie-aux-Moines, à la route de Tantérine et au chemin de la Verne.
- Chemin forestier des Trois Communes : pose d'un drainage (derrière le refuge de la Planie).
- Route de Saint-Amour : pose d'un collecteur d'eaux claires, faisant office de drainage.

#### Collecteur d'eaux claires de la route de Saint-Amour



### 6.3.1.2 Signalisation et marquage routiers

- Le remplacement de divers panneaux de circulation et directionnels s'est poursuivi, en particulier sur les axes prioritaires, aux fins de les mettre aux normes.
- Route des Miguettes : après la réfection du revêtement, les 3 passages piétons ont été marqués.

### 6.3.1.3 Déneigement

Environ 2'700 m<sup>3</sup> de neige ont été évacués.



### 6.3.1.4 Accident de la circulation

Un accident de la circulation a provoqué des dégâts plus ou moins significatifs aux installations communales et a été réglé à l'amiable avec son auteur.

## 6.3.2 Trottoirs (TR 1954)

---

L'étude relative à l'aménagement d'un trottoir et à la réfection de la route du Grenet s'est poursuivie en 2013, en collaboration et partenariat avec le canton qui projette la réfection du tronçon cantonal de la route du Grenet sur Savigny et de la route de Mollie-Margot (RC 639d) sur Forel (Lavaux).

Le projet, soumis à l'enquête publique du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2013 sur le territoire de Savigny, s'articule comme suit :

- Réfection du tronçon communal de la route du Grenet :  
Il part de Mollie-Margot, à l'intersection avec la route de Mollie-Margot, sur une longueur de 445 mètres et se termine au panneau d'entrée de localité de Mollie-Margot.
- Aménagement d'un trottoir à droite en descendant la route du Grenet (côté sud de la chaussée) :  
Il part de Mollie-Margot, à l'intersection avec la route de Mollie-Margot, sur une longueur de 650 mètres et se termine à la limite communale avec Forel (Lavaux), au nord de l'intersection avec le chemin des Pilettes (soit 445 mètres en traversée de localité et 205 mètres hors traversée).
- Le canton prend en charge la réfection de la route du Grenet sur le tronçon hors traversée de localité (sans le trottoir et l'éclairage), soit depuis le panneau d'entrée de localité de Mollie-Margot jusqu'à la limite communale avec Forel (Lavaux).
- Hors du territoire de Savigny, le projet du canton se poursuit jusqu'au carrefour des Deux Ponts (croisée des routes de Mollie-Margot et de Savigny) sur Forel (Lavaux).

Les travaux communaux précités ont fait l'objet d'une demande de crédit (préavis n° 14/2013), accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 6 décembre 2013. Le projet a été approuvé par la Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines le 3 février 2014.

Les travaux débuteront en avril 2014.

### 6.3.3 Eclairage public (TR 495)

---

- Nous avons procédé aux travaux d'entretien courant du réseau d'éclairage public, impliquant le remplacement de plexiglas cassés ou fendus, de mâts pliés, de pieds rouillés, etc.
- Les ampoules au mercure de l'éclairage public de la route et du carrefour de la Claie-aux-Moines, ainsi que de la route de Vers-chez-les-Blanc ont été remplacées par des ampoules au sodium (26 luminaires au total).
- Un nouvel éclairage public a été installé le long de la route de la Claie-aux-Moines, au droit de la déchetterie des Gavardes. Il s'agit de 7 luminaires avec ampoules au sodium.

### 6.3.4 Places de jeux (TR 304)

---

Nous avons procédé à l'entretien courant de nos cinq places de jeux (Forum, Ancien collège, Verne, Guéta/Eden-Roc et Jorat).

### 6.3.5 Cimetière (TR 795)

---

Nous avons installé une benne à compost avec ouverture sécurisée.



### 6.3.6 Entretien des cours d'eau (TR 953)

---

Pas de travaux effectués sur les cours d'eau en 2013.

### 6.3.7 Entretien des espaces verts (TR 133)

---

- Terrains :

- La tonte du gazon, comprenant le terrain de football de Saint-Amour, a représenté une surface de plus de 25'000 m<sup>2</sup>.
- Roulage du terrain de football de Saint-Amour et des deux terrains d'entraînement du Complexe scolaire en début de saison et traitement sélectif contre les mauvaises herbes.
- Carottage du terrain de football de Saint-Amour.
- Terrain de la Pâle : reprofilage d'une partie du terrain en vue de la Fête cantonale des musiques vaudoises 2013 et pour d'autres besoins futurs.
- Nos travaux ont généré environ 50 tonnes de déchets facilement compostables traités à la Compostière La Coulette.





- **Plantations :**

- Environ 3'500 plantes fleuries ont été plantées dans une vingtaine de massifs et une trentaine de bacs à fleurs durant les saisons d'hiver, de printemps et d'été.
- Deux faux cyprès et un chêne, aux abords de l'Ancien collège, ont été taillés et entretenus par une entreprise spécialisée.
- Une trentaine d'arbres tiges de 5 à 7 mètres ont été taillés.

### 6.3.8 Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761)

---

Durant l'année 2013, nous avons acquis ou remplacé les machines suivantes :

- Remplacement d'une tondeuse
- Acquisition d'une débroussailleuse à main
- Acquisition d'un souffleur-aspirateur à feuilles

### 6.3.9 Déchets (TR 58/1939/1962)

---

#### 6.3.9.1 Ramassage et collecte

Les quantités de déchets collectés en 2013 auprès des ménages, des commerces et des entreprises de la commune ont été les suivantes :

Catégories	Quantités 2012 (en tonnes)	Quantités 2013 (en tonnes)	Différence (en tonnes)	Différence (en %)
- Ordures ménagères	794.84	873.74	+ 78.90	+ 9.92
- Objets encombrants	132.50	123.38	- 9.12	- 6.88
- Déchets compostables	446.96	452.78	+ 5.82	+ 1.30
- Papier et carton	321.98	332.02	+ 10.04	+ 3.12
- Verre	178.26	188.77	+ 10.51	+ 5.89
- Métaux, ferraille	49.35	52.29	+ 2.94	+ 5.95
- Aluminium	0.53	0.53	0.00	0.00
- Fer blanc	4.05	4.70	+ 0.65	+ 16.04
- Textiles	22.04	22.27	+ 0.23	+ 1.04
- PET	9.61	9.450	- 0.16	- 1.66
- Déchets spéciaux des ménages (peintures, médicaments, néons, etc.)	4.52	2.620	- 1.90	- 42.03
- Huiles	4.580	4.380	- 0.20	- 4.36
- Bois usagé	5.640	3.540	- 2.10	- 37.23

### 6.3.9.2 Construction d'une déchetterie centralisée

#### 1) Chantier

Rappel : Les travaux ont démarré en septembre 2012 par l'aménagement de l'accès routier sur la route de la Claie-aux-Moines et se sont poursuivis jusqu'à la 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre ; ils ont été interrompus en raison des conditions météorologiques.

Ils n'ont pu être repris qu'à fin mars 2013, par un printemps très pluvieux. Ces éléments ont retardé l'ensemble de l'exécution ; la charpente n'a finalement été posée qu'à fin octobre 2013.

#### 2) Travaux hors crédit d'investissement

Pour les besoins des aménagements des accès à PLCO Pipelines Construction SA et à la déchetterie, une borne hydrante sise sur la parcelle de la société précitée a été remplacée et déplacée sur le terrain communal.

Un nouvel éclairage public, composé de 7 luminaires, a été installé le long de la route de la Claie-aux-Moines, au droit de la déchetterie (voir chiffre 6.3.3 ci-dessus).

La source, sise sur la parcelle RF n° 499 (propriété de la commune) en amont de la route cantonale, a été remise en service en novembre 2012 pour alimenter le site de la déchetterie en eau d'exploitation (≠ eau de boisson), indépendamment du réseau public de distribution d'eau qui dessert les locaux techniques et les sanitaires.

Des enrochements ont été réalisés dans le ruisseau La Chamberonne, afin de stabiliser son lit et ses berges par rapport au talus en amont sur lequel s'érigent les aménagements de la déchetterie.

#### 3) Crédit complémentaire au crédit d'investissement

En début d'année 2013, alors que la réalisation des ouvrages était en cours selon les soumissions et devis qui ont servi de base à la demande de crédit (préavis n°01/2012), il est apparu que différents équipements n'avaient pas été prévus et auraient dû l'être.

Dès lors, une demande de crédit complémentaire (préavis n° 02/2013) a été présentée au Conseil communal, portant sur les dépenses supplémentaires suivantes :

- Eclairage des cheminements du site
- Installation d'un réservoir et d'un poste de nettoyage
- Installation d'un pesage électronique
- Acquisition de deux bennes compactantes (incinérables et papier/carton)

Au cours de sa séance du 29 avril 2013, le Conseil communal a accordé ce crédit. En parallèle, nous sommes intervenus auprès du canton, afin que ces dépenses supplémentaires soient incluses à la demande de subvention déposée, en temps utile sur le principe, le 22 novembre 2011 ; par décision du 11 avril 2013 de la Direction générale de l'environnement, nos demandes ont été acceptées à hauteur d'une subvention cantonale de 18 % sur un montant subventionnable maximum de CHF 3'522'729.00.

#### 4) Production d'énergie électrique photovoltaïque

Les pourparlers avec la Romande Energie se sont poursuivis jusqu'en juillet 2013. Ils ont abouti à la conclusion d'une convention satisfaisante, aux termes de laquelle :

- La commune met à disposition des toitures permettant d'accueillir environ 900 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.
- Le potentiel présumé de production est estimé à 1'104 kWh/kWc/an sur une durée de 25 ans.
- L'indemnité annuelle, convenue et âprement négociée, était impérativement subordonnée à l'obtention des RPC (Rétribution à prix coûtant du courant injecté) vaudoise (12.2013 à 11.2015) et fédérale (12.2015 à 11.2038) et impliquait la mise en service de l'installation avant le 31 décembre 2013.

Grâce à un automne clément, ce délai a pu être respecté et partant, la convention a valablement pris effet.

### 5) Collaboration avec les Communes de Pully et Belmont-sur-Lausanne

En son temps, les Communes de Pully et Belmont-sur-Lausanne avaient manifesté leur intérêt à utiliser les infrastructures de la déchetterie pour tout ou partie de leur population. Les pourparlers se sont poursuivis en 2013.

Finalement, ils n'ont abouti qu'avec la Commune de Pully pour les habitants des Monts-de-Pully, représentant une cinquantaine de ménages.

Une convention de collaboration a été passée le 6 août 2013.

### 6) Mise en service de la déchetterie

Tout au long de l'année 2013, la réalisation, la finalisation du concept des ouvrages de la déchetterie et le chantier lui-même ont intensément monopolisé le Municipal responsable, ainsi que les services communaux régulièrement impliqués à l'une ou l'autre phase du projet. Ce ne sont pas moins d'une centaine de séances de travail, de négociations, de mises au point et de chantier qui ont eu lieu à cet effet.

Le retard des travaux pris en début d'année 2013 a immanquablement été reporté sur 2014. Néanmoins, la déchetterie a tout de même été mise en service le 4 mars 2014, à la satisfaction des usagers. Le challenge était en effet de faire coïncider l'ouverture de la déchetterie avec l'entrée en vigueur des taxes déchets (voir chiffre 6.3.9.3 ci-après).

Il était temps aussi de pouvoir enfin envisager la fermeture définitive des éco-points du village, de Mollie-Margot et de la Claie-aux-Moines, car ils sont devenus le théâtre de tous les abus en matière de tourisme des déchets.



### 6.3.9.3 Taxes déchets

#### 1) Rappel

Dans notre rapport de gestion 2012, nous exposons que l'élaboration d'un règlement communal sur la gestion des déchets et l'introduction de taxes, conformément à la législation cantonale modifiée en 2012, seraient étudiés en 2013. En particulier, il s'agissait notamment de :

- Connaître plus en détail les coûts d'investissement et présumés d'exploitation de la déchetterie en construction
- Coordonner l'introduction des taxes avec la mise en service de la déchetterie des Gavardes

#### 2) Règlement sur la gestion des déchets

Le règlement communal, proposé au Conseil communal et adopté au cours de sa séance du 7 octobre 2013 (préavis n° 07/2013), est assez standard, c'est-à-dire similaire au règlement-type mis à disposition par le canton et à celui de plusieurs autres communes vaudoises.

Il a été approuvé par la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement le 4 novembre 2013 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### 3) Taxes

La préoccupation et les difficultés essentielles de ce règlement ont été de définir les modèles de taxes et de fixer leur montant en conformité avec les exigences des législations fédérales et cantonales, afin d'atteindre l'équilibre entre les revenus présumés et les charges à financer au moyen des taxes.

Les législations précitées imposent d'appliquer une taxe variable et une taxe fixe de base :

- Taxe variable : nous avons opté pour la mise en œuvre du concept régional élaboré par 4 périmètres de gestion des déchets et d'introduire une taxe au sac.
- Taxe de base : il y avait plusieurs possibilités, sachant qu'aucune n'est idéale. Nous avons opté pour une taxe à l'habitant de plus de 18 ans. Cette solution est applicable aussi bien à la population qu'aux entreprises.

Le Règlement communal du 4 novembre 2013 sur la gestion des déchets fixe le tarif maximum des taxes, laissant à la Municipalité la latitude de l'ajuster d'année en année en fonction de l'équilibre entre charges et revenus à atteindre.

Au cours de sa séance du 18 novembre 2013, la Municipalité a édicté des directives d'application du règlement, soit :

- Directive n°1 : tarif des taxes
- Directive n°2 : mesures d'accompagnement
- Directive n°3 : sanctions et amendes en relation avec les déchets

## 7. Urbanisme / Police / Protection civile

### 7.1 Section 1 Urbanisme

#### 7.1.1 Police des constructions (TR 73)

Vous trouverez ci-dessous la statistique des permis de construire délivrés en 2013 :

<b>Permis de construire délivrés</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
- Constructions nouvelles	8	7
- Transformations	15	11
- Enquêtes complémentaires	2	1
- Démolitions	2	0
- Equipements/aménagements de parcelles	0	0
- Prolongations de permis	0	1
- Cabanes de jardin / serres / pergolas	8	2
- Antennes	0	0
- Chauffages / pompes à chaleur / capteurs solaires / citernes	13	12
- Murs de soutènement / aménagements de jardins	5	4
- Piscines	3	1
- Velux	0	1
- Vérandas / jardins d'hiver	2	3
- Divers	10	4
<b>Totaux</b>	<b>68</b>	<b>47</b>

Les 47 autorisations délivrées en 2013 se répartissent comme suit :

- 25 dossiers soumis à l'enquête publique
- 17 dossiers dispensés d'enquête publique
- 4 avenants
- 1 prolongation

Par ailleurs et non inclus dans la statistique ci-dessus, 32 objets ont été annoncés à la Municipalité qui a constaté qu'ils ne nécessitaient pas d'autorisation.

## 7.1.2 Planifications directrices

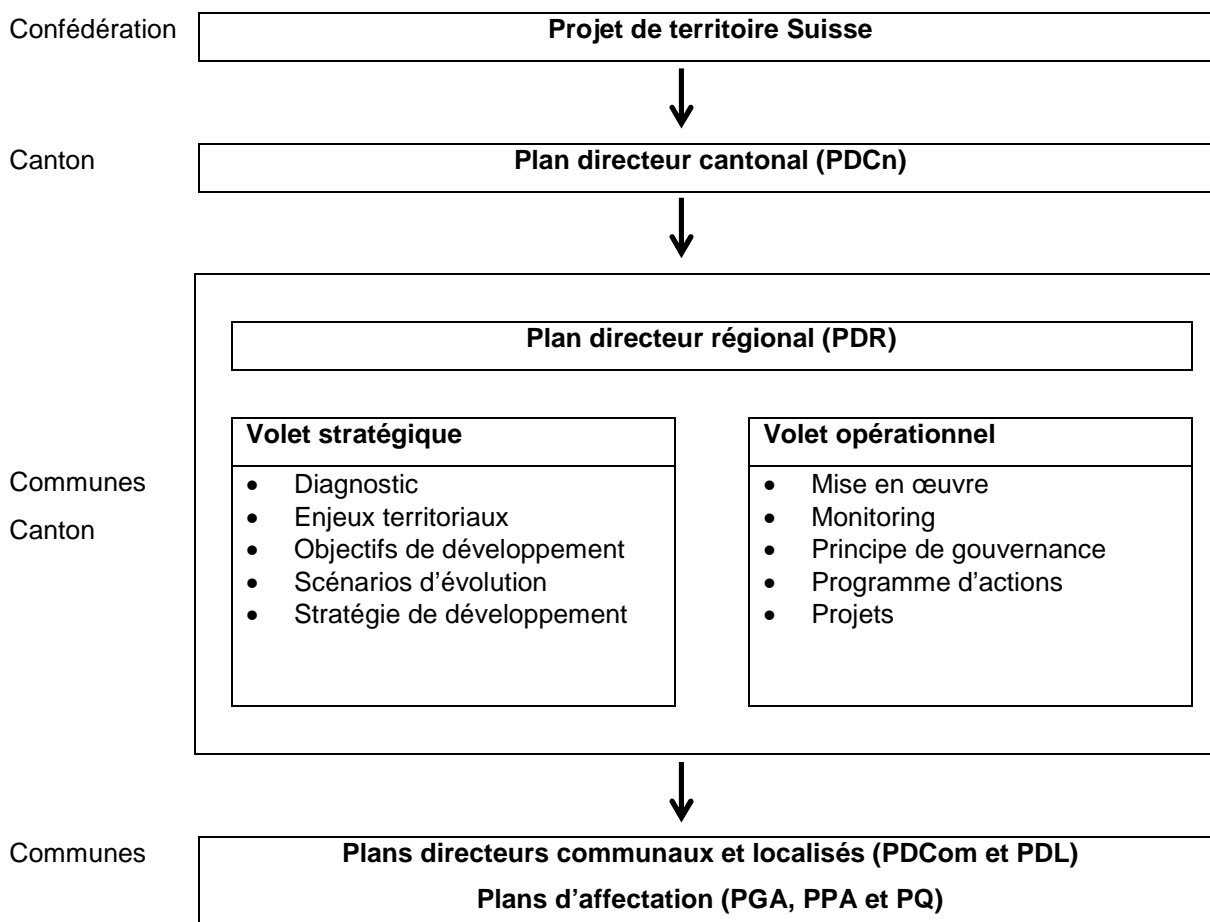
---

### 7.1.2.1 Rappel

Référence est faite aux rapports de gestion 2011, chiffre 7.1.2 (pages 68-71) et 2012, chiffre 7.1.2 (pages 59-61).

### 7.1.2.2 Contexte général

Confédération, cantons et communes ont des attributions propres. Cependant, comme leurs plans concernent le même territoire, une étroite collaboration s'impose afin d'éviter toute incohérence. Conformément au principe de subsidiarité, les grandes orientations ainsi que les objectifs de l'aménagement du territoire, mais également leur transposition dans des instruments d'aménagement doivent être traduits aux échelons de décision adéquats : les communes se prononcent sur les mesures d'aménagement local, les cantons sur les mesures régionales et cantonales, la Confédération sur les mesures nationales.



Dans leur plan directeur cantonal, les cantons fixent les grandes lignes du développement qu'ils souhaitent. Ils indiquent leurs objectifs pour le développement de l'urbanisation, l'entretien du paysage, les infrastructures et les équipements publics destinés à la sécurité, la formation, la culture, etc. Chaque canton définit ainsi ses objectifs et sa marge de manœuvre vis-à-vis des autorités inférieures et vis-à-vis de l'économie et de la population.

### **7.1.2.3 Projet de territoire Suisse**

*[www.projetdeterritoiresuisse.ch](http://www.projetdeterritoiresuisse.ch)*

Des représentants et représentantes de la Confédération, des cantons, des villes et des communes se sont mis d'accord sur des objectifs et stratégies de base que les trois niveaux de l'Etat sont invités à poursuivre de manière égale. Le projet de territoire suisse a une fonction d'orientation pour les autorités de tous les niveaux dans leurs planifications d'urbanisation, de transport et d'énergie, dans toute intervention modifiant le paysage et toute activité ayant une incidence territoriale.

### **7.1.2.4 Plan directeur cantonal (PDCn)**

*[www.vd.ch/themes/territoire/amenagement/plan-directeur-cantonal/](http://www.vd.ch/themes/territoire/amenagement/plan-directeur-cantonal/)*

Il permet de coordonner l'action des collectivités (Confédération, cantons, communes et régions) sur le territoire pour que le développement de ces prochaines années serve à l'amélioration du cadre de vie. Le Plan directeur cantonal (PDCn) est régulièrement mis à jour. La deuxième adaptation est entrée en vigueur le 15 juin 2012. La troisième adaptation est actuellement traitée par le Grand Conseil. La suivante se concentrera sur le dimensionnement de la zone à bâtir (mise en application de la loi fédérale révisée) et les mesures régionales (projets d'agglomération, plans directeurs régionaux).

Le PDCn fixe des mesures correspondant aux objectifs souhaités pour le développement du canton. Afin que ces mesures permettent effectivement d'atteindre les objectifs, elles sont contraignantes pour les autorités fédérales, cantonales et communales (communes et cantons voisins y compris). Ces autorités doivent s'y référer lorsque leurs projets ont une influence déterminante sur l'organisation du territoire, à l'échelle de la commune, de la région, du canton ou du pays. Le PDCn n'est en revanche pas contraignant pour les particuliers (pour ces derniers, d'autres outils, tels que les plans d'affectation, ont force obligatoire).

### 7.1.3 Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (TR 1523)

---

#### 7.1.3.1 Comité de pilotage

- Le comité de pilotage (COPIL), composé d'un municipal par commune et de représentants du canton, s'est réuni en 2013 à une reprise, le 2 juillet.

Au cours de cette séance, il a désigné un COPIL restreint.

- Le rôle du COPIL restreint est de suivre de plus près l'avancement du plan directeur régional et le bon déroulement du mandat, ainsi que de préparer les séances du COPIL.

Ce groupe réduit peut être mobilisé plus facilement, afin de suivre l'organisation et l'avancement du travail.

- Les membres désignés pour le COPIL restreint sont :

#### Pour les communes :

- |                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| – Max Graf               | Bourg-en-Lavaux |
| – Alain Meystre          | Paudex          |
| – Olivier Sonnay         | Oron            |
| – Chantal Weidmann Yenny | Savigny         |

#### Pour le canton :

- |                        |                                      |
|------------------------|--------------------------------------|
| – Jean-François Croset | Préfet                               |
| – Ronei Falvino        | Service du développement territorial |
| – Rebecca Lyon Stanton | Service du développement territorial |
| – Federico Molina      | Service de la mobilité               |
- Le COPIL restreint s'est réuni à deux reprises depuis la séance du 2 juillet 2013.

#### 7.1.3.2 Centres locaux : validation

L'ensemble des communes du district de Lavaux-Oron a validé le statut de centre local pour les communes de Mézières et de Savigny.

Cette proposition a été formellement validée par la Cheffe du Département de l'intérieur fin juillet 2013.

#### 7.1.3.3 Diagnostic : présentation

Les premières esquisses du plan directeur régional (rapport de diagnostic provisoire) ont été présentées au COPIL en octobre 2012. Cette première version a fait l'objet durant le premier semestre 2013 d'une relecture approfondie par les communes et plusieurs services de l'Etat (SDT, SM, DGE-DIRNA, DGE-DIREV, DGE-DIREN, SPECo, SCL, SIPAL, SAGR et SDEL).

La version finale du diagnostic sera validée par les communes en 2014.



Celle-ci contient les données et références nécessaires à l'établissement du projet de territoire régional. Le diagnostic comprend une analyse de l'évolution récente et des tendances de développement du territoire. Les éléments clés récapitulatifs de chaque thématique traitée sont résumés dans la synthèse annexée<sup>12</sup>.

#### 7.1.3.4 Diagnostic : enjeux

Les enjeux ont été élaborés et validés par le COPIL en concomitance avec le diagnostic. Ils traduisent, sur la base des constats et des tendances, les questions particulières du territoire qui devront être traitées dans la planification directrice.

Les enjeux sont le point de départ du projet de territoire, décliné en un volet stratégique et un volet opérationnel. Néanmoins, on peut distinguer les enjeux les plus déterminants pour le territoire pour définir la planification à l'échelle régionale. Ainsi, les problématiques liées à l'urbanisation, à l'économie, à la mobilité, au paysage et à l'environnement devront être traitées en regard des interrogations ci-après :

- Quels sont les objectifs régionaux de développement territorial ?
- Quels sont les besoins de coordination ?

En effet, il faut considérer le fait que plusieurs enjeux relèvent principalement de la planification cantonale et/ou communale, même s'ils ont une incidence régionale.

D'une part, il s'agit des planifications demandant des compétences techniques spécifiques et qui sont traitées au niveau cantonal et relayées aux communes (planification OPB, planification OPAIR, périmètres OPAM par exemple).

D'autre part, certains enjeux doivent être traités au niveau des planifications des communes (requalification des espaces publics, dimensionnement de l'offre de stationnement communal, adaptation de l'affectation afin de favoriser la densification des noyaux villageois, par exemple). Il n'y aura pas de planification régionale spécifique à fournir dans ces cas, mais plutôt d'éventuelles recommandations.

Finalement, il est à relever que certains enjeux sont très généraux et, de ce fait, les objectifs et les lignes d'action y relatifs devront découler d'enjeux plus spécifiques.

La liste des enjeux issus du diagnostic est présentée dans le document annexé<sup>13</sup>.

#### 7.1.3.5 Suite des travaux (2014-2016)

##### 1) Projet de territoire : volet stratégique

Cette deuxième étape constitue le volet stratégique. Elle définit les objectifs du projet de territoire et fixe les orientations stratégiques en fonction des enjeux prioritaires.

Elle comprend l'élaboration de trois scénarios d'évolution contrastés décrivant le territoire tel qu'il sera à l'horizon 2030, respectivement l'état de l'économie, des services à la population, l'étendue de l'urbanisation, la qualité de la desserte en transport, l'état de l'environnement, des valeurs du paysage.

---

<sup>12</sup> Plan directeur régional de Lavaux-Oron : synthèse du diagnostic

<sup>13</sup> Plan directeur régional de Lavaux-Oron : enjeux issus du diagnostic

Le scénario retenu sera traduit en « projet de territoire » qui constituera la « vision territoriale » vers laquelle la région doit tendre dans les quinze prochaines années. Cette vision sera enfin déclinée par thématiques et lignes d'action.

## **2) Programme d'actions et modalités d'exécution : volet opérationnel**

Cette troisième étape constitue le programme d'action. Il indique de façon concrète comment le projet de territoire sera mis en œuvre. Avec les modalités d'exécution, il constitue le volet opérationnel. Cette mise en œuvre comprend la définition de mesures hiérarchisées, leur échelonnement dans le temps et leurs impacts financiers pour chacune des thématiques (élaboration d'un programme d'investissement et estimation sommaire des charges annuelles d'exploitation dans les domaines pertinents, par exemple transports publics).

### **7.1.4 Planifications communales (TR 765/1857/1976)**

---

#### **7.1.4.1 Processus et stratégie**

La commune définit les options de son aménagement communal et délimite notamment ses zones à bâtir, et ce dans les limites des grandes orientations fédérales et cantonales. Elle agit alors sous la surveillance du canton (accords préliminaires, examens préalables des planifications – PDCoM et PDL et plans d'affectation – PGA, PPA et PQ).

2013 a été une année de préparation au niveau de l'aménagement du territoire communal. Elle a permis de clarifier sa marge de manœuvre dans le contexte des planifications directrices et de les faire valider par le Service du développement territorial (SDT).

Comme mentionné au chapitre 7.1.2.1, la Commune de Savigny a récemment obtenu le statut de centre local, au sens du Plan directeur cantonal (PDCn).

La Municipalité s'est engagée et a défendu avec vigueur l'obtention de ce statut pour les raisons suivantes :

- Rend possible des extensions de la zone à bâtir le long des axes des transports publics
- Rend opérable une dynamique de développement et de renouvellement en différents points de la commune
- Des dossiers de planification mis en suspens jusqu'alors peuvent être repris

La commune a réalisé le bilan de ses réserves en zone à bâtir conformément à la mesure A11 du Plan directeur cantonal (PDCn). Ce bilan est obligatoire en amont des procédures de planification et est réalisé sur la base d'un canevas d'analyse imposé par le canton, la méthode automatique de dimensionnement des réserves (MADR).

Pour rappel, la mesure A11 stipule que le développement de la zone à bâtir doit uniquement répondre aux besoins démographiques pour les quinze années suivant la date d'entrée en vigueur du PDCn (2008) pour les communes qui n'ont pas le statut de centre. Ce besoin maximum est déterminé par le taux de croissance cantonal des quinze dernières années précédant l'entrée en vigueur du PDCn, soit 15 %. Ce pourcentage est à appliquer à la population recensée de la commune au 31 décembre 2008. Pour les communes dont les capacités de croissance excèdent le double de développement admis par le PDCn (30 %), la fiche A12 indique les mesures à prendre, à savoir, le dézonage sous certaines réserves.

Le résultat du bilan indique que la Commune de Savigny a une réserve de zones à bâtir permettant d'accueillir une croissance de population de 13 %. Ces réserves se situent principalement en zone villas. La marge de manœuvre pour légaliser de nouvelles zones à bâtir sur le territoire communal est donc de 2 % de population supplémentaire. Elle est donc infime et ne permettrait pas de reprendre le développement de La Porat, par exemple.

En obtenant le statut de centre local, la Commune de Savigny est autorisée à étendre sa zone à bâtir hors mesure A11, mais dans un périmètre compact défini prioritairement par son accessibilité aux transports publics. Le tracé précis du périmètre compact est actuellement en cours de discussion avec le SDT.

#### **7.1.4.2 Etudes projetées**

Dans ce contexte, les projets soutenus par la commune sont les suivants dans leur ordre de priorité :

- Extension ouest de la zone artisanale du hameau de la Claie-aux-Moines
- Renouvellement de la Coop au centre du village de Savigny
- Extension ouest du village de Savigny, secteur La Porat
- Requalification du centre de Mollie-Margot pour la mobilité

Compte tenu du nombre et de l'importance de ces projets au regard de la taille de la commune, la Municipalité a décidé de mener conjointement une réflexion à l'échelle de la commune et des secteurs spécifiques mentionnés ci-dessus. Cette réflexion prendra la forme d'une révision partielle de notre Plan directeur communal (PDCOM) approuvé le 9 décembre 1998. Cette démarche permet d'apporter les principes directeurs et la coordination nécessaire pour mener à bien ces projets et elle portera plus particulièrement sur les problématiques suivantes :

- Adaptation suite au statut de centre local : problématique de la mobilité, de la densité et des équipements publics dans ce périmètre
- Problématique générale de stationnement et de la mobilité
- Surfaces d'assolement (SDA)

Ce choix a fait l'objet d'un accord préliminaire du Service du développement territorial (SDT) le 27 janvier 2014. Cela permet de ne pas passer par une procédure directrice trop longue et les problématiques du centre local et des surfaces d'assolement d'être traitées à court terme. Ce procédé donne à la commune la possibilité de définir le calendrier des planifications à venir de manière efficiente en avançant en parallèle avec la planification directrice régionale (PDR) et les planifications d'affectations (PPA et PQ) sur notre territoire.

Cette phase fera l'objet d'un préavis lors de la séance du Conseil communal du 9 octobre 2014 et permettra par la suite d'aborder et d'illustrer plus concrètement à l'échelle communale plusieurs des thématiques du plan directeur régional.

### 7.1.5 Giratoire de la Claie-aux-Moines (TR 1857)

---

Compte tenu des planifications communales en cours et des projets soutenus par la Municipalité dans ce contexte, à savoir notamment l'extension ouest de la zone artisanale du hameau de la Claie-aux-Moines (chiffre 7.1.4.2 ci-dessus), le projet strictement routier de giratoire à la Claie-aux-Moines, soumis au Service des routes à fin 2012, n'a pas évolué sous cette forme. Il sera repris dans le cadre de l'étude précitée d'aménagement du territoire.

### 7.1.6 Assainissement du bruit routier (TR 1747)

---

Le résultat, respectivement le rapport relatif à l'étude engagée en 2011 par le canton et à laquelle notre commune est associée pour les tronçons en traversée de localité n'a pas été communiqué en 2013. Nous sommes dans l'expectative.

### 7.1.7 Plan d'extension partiel (PEP) « La Branche » du 8 mars 1974 (TR 1964)

---

Rappel : Le projet de construction d'une nouvelle étable de stabulation pour le gros bétail, conforme aux normes en vigueur, nécessitait un addenda modifiant les dispositions du Plan d'extension partiel (PEP) « La Branche » dans la zone atelier. Cette modification a été soumise à l'enquête publique du 28 juin au 29 juillet 2013 et n'a donné lieu à aucune opposition ou observation.

Au cours de sa séance du 7 octobre 2013, le Conseil communal a validé ce projet en adoptant l'addenda proposé par le préavis n° 11/2013.

La modification du PEP « La Branche » a été approuvée et mise en vigueur par le Département de l'intérieur le 15 novembre 2013.

Ainsi, l'association La Branche pourra présenter un projet de construction à la commune pour mise à l'enquête publique.

### 7.1.8 Prévention des dangers naturels (TR 1892)

---

Rappel : Notre commune est concernée par l'étude des lots n° 5 (Lausanne) et n° 8 (Haute-Broye). Que ce soit pour le lot n°5 ou le lot n°8, aucun périmètre critique n'a a priori été relevé sur notre territoire communal.

La validation définitive des analyses qui devait intervenir en 2013 est reportée en 2014.

## 7.2 Section 2 Police

### 7.2.1 Association Sécurité Est Lausannois (PO 160)

---

#### 7.2.1.1 Composition 2013 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois

- Conseil intercommunal
  - M. Jean-Philippe Chaubert, Paudex Président
  - M. Jean-Charles Bartolacelli, Belmont-sur-Lausanne Vice-président
  - M. Didier Bérard, Belmont-sur-Lausanne Secrétaire
  - M<sup>me</sup> Patricia Crettaz, Savigny Secrétaire remplaçante
- Comité de direction
  - M. Gil Reichen, Pully Président
  - M. Sylvaire Coquil, Savigny Vice-président
  - M. Daniel Delaplace, Belmont-sur-Lausanne
  - M. Gérald Fontannaz, Paudex
  - M. Martial Lambert, Pully
- Commission de gestion
  - M. Patrick Cosandey, Savigny
  - M. Georges Fontana, Paudex
  - M. Jean-Marc Mayor, Belmont-sur-Lausanne
  - M<sup>me</sup> Anne Schranz, Pully

#### 7.2.1.2 Activités 2013 du Comité de direction

- Le comité de direction (CODIR) s'est réuni à 11 reprises en 2013. Au cours de ses séances, il a notamment traité les points généraux suivants :
  - Courriers des communes
  - Bilan opérationnel
  - Situation du corps de police
  - Proposition de promotion
  - Engagement de nouveaux policiers
  - Assermentation de nouveaux policiers
  - Sujets spécifiques à chaque Municipal
  - Budget 2014

- L'objet spécial en 2013 a été l'élaboration du Règlement général de police, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013.
- L'Association Sécurité Est Lausannois a amélioré sa communication en 2013 en créant un site internet : [www.police-estlausannois.ch](http://www.police-estlausannois.ch), ainsi qu'une newsletter publiée régulièrement.
- L'effectif du corps de police s'est étoffé, ce qui permettra de disposer d'une police de proximité régulière en 2014.
- Des outils de prévention et de suivi des dossiers ont été mis en place sous la forme de fiches d'actions préventives. Ainsi, chaque passage d'une patrouille est protocolé, avec indication des faits marquants, tels que la présence de personnes sur les lieux, leur identité, etc.

### 7.2.1.3 Activités 2013 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises et a traité deux préavis, soit :

- 13 juin 2013 : le règlement général de police
- 26 novembre 2013 : le budget 2014

### 7.2.1.4 Activités de la police Est Lausannois à Savigny

Interventions 2013	Nombre
- Interventions de police secours	217
- Amendes d'ordre	1'452
- Dénonciations à la Préfecture	140
- Dénonciations au Ministère public	31
- Dénonciations au Tribunal des mineurs	1
- Accidents de la circulation, sans faute grave, avec arrangement à l'amiable	16
- Accidents de la circulation avec dommages matériels	6
- Accidents de la circulation avec lésions corporelles	1
- Accidents de la circulation mortels	0
- Ivresse au volant, sans accident, jusqu'à 0.5 ‰	5
- Ivresse au volant, sans accident, avec 0.8 ‰ et +	9
- Ivresse au volant, avec accident, jusqu'à 0.5 ‰	0
- Ivresse au volant, avec accident, avec 0.8 ‰ et +	2

### 7.2.2 Contrôles de vitesse (PO 123)

---

- La gendarmerie n'a pas effectué de contrôles radar sur les axes cantonaux de notre commune au cours de l'année 2013.
- La police Est Lausannois a procédé à des contrôles radar sur 7 artères différentes, dont le résultat est le suivant :
  - Nombre de contrôles 41
  - Nombre de véhicules contrôlés 20'927
  - Contraventions 1'314
  - Dénonciations à la Préfecture (excès de plus de 15 km/h) 86
  - Dénonciations au Ministère public (excès de plus de 25 km/h) 11

Les vitesses maximales ont été enregistrées sur la commune sont : 86/50 km/h et 110/80 km.

### 7.2.3 Défenses publiques (PO 1216)

---

En 2013, le Juge de paix du district de Lavaux-Oron n'a pas été saisi de demande de défense publique.

### 7.2.4 Police du commerce et des manifestations (PO 79/215/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876 – TR 460)

---

#### 7.2.4.1 Registre communal des entreprises

Le registre du communal des entreprises, commerces et indépendants est tenu à jour conformément aux articles 7 à 9 de la Loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques, repris par l'article 98 du Règlement communal du 16 mars 1979 de police en vigueur jusqu'au 31 août 2013 et par l'article 119 du Règlement général de police du 26 juin 2013 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois », entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

#### 7.2.4.2 Autorisations communales

Vous trouverez ci-dessous la liste des autorisations communales délivrées :

<b>Types d'autorisation</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
- Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	22	21
- Lotos	1	2
- Tombolas	12	9
- Loteries	0	1
- Autorisations de police diverses (vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	30	27
- Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	1	1
- Exercice du commerce d'occasions	0	0
- Collecte de textiles	3	3
- Procédés de réclame	4	4
- Impôt sur les divertissements (billets d'entrée)	2	3

#### 7.2.5 Protection de la population (PO 925)

---

L'opération plan canicule, telle que décrite dans notre rapport de gestion 2009, a été reconduite en juin 2013, sous la même forme.

#### 7.2.6 Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105)

---

##### 7.2.6.1 Commerce des denrées alimentaires

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ne nous a pas transmis le bilan des inspections 2013 effectuées dans les établissements et commerces fournissant des denrées alimentaires.

##### 7.2.6.2 Contrôle des champignons

- Le sergent-major Olivier Bujard de la police Est Lausannois fonctionne en qualité de contrôleur officiel pour les Communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne.
- Subsidièrement, l'Office de contrôle de la Ville de Lausanne, située à la Maison de la Forêt au Chalet-à-Gobet, route des Corbessières 14, assure gracieusement le service du contrôle des champignons pour notre commune.

#### 7.2.7 Défense contre l'incendie (PO 981/1970)

---

##### 7.2.7.1 Collaboration intercommunale

En 2012, notre commune a dénoncé la convention intercommunale liant les services de défense incendie et de secours (SDIS) d'Epalinges, de la zone foraine des Râpes de Lausanne et de Savigny pour sa prochaine échéance, soit le 25 février 2013 ; dite convention a finalement été prolongée jusqu'au 31 décembre 2013.



En janvier 2013, l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) a pris acte de la volonté des trois communes de modifier leur collaboration dès 2014 et il a été convenu que :

- Le SDIS de Savigny s'oriente vers Gourze/Forestay
- Le SDIS d'Epalinges se rapproche de Lausanne

Cette variante a été rendue possible grâce à l'inversion de la catégorie des deux sites opérationnels du SDIS de Gourze, soit : Forel (Lavaux) de B en C et Cully de C en B ; cette solution permettait ainsi de satisfaire au standard de sécurité de l'ECA.

Les Communes du futur SDIS régional, soit Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, Saint-Saphorin (Lavaux) et Rivaz, ont manifesté leur intérêt à l'intégration du SDIS de Savigny au projet.

Le premier semestre de l'année 2013 a été consacré à l'élaboration de la convention d'entente intercommunale au sens des articles 108 à 110 de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et de l'article 9 de la Loi du 2 mars 2010 sur le service de défense contre l'incendie et de secours, d'un règlement SDIS et ses annexes, ainsi que du budget 2014. Ces éléments ont été présentés et acceptés par le Conseil communal au cours de sa séance du 24 juin 2013 (préavis n°06/2013).

Durant le deuxième semestre 2013, le nouvel état-major s'est plus particulièrement consacré aux tâches opérationnelles et organisationnelles. Tous les postes importants ont été mis au concours et deux membres de l'état-major du SDIS de Savigny ont trouvé une place dans le nouvel état-major. Le commandant Etienne Cavin a été nommé responsable technique et le quartier-maître Denis Manghardt, assistant administratif.

Le SDIS Cœur de Lavaux est formellement opérationnel depuis le 24 janvier 2014.

#### **7.2.7.2 Interventions**

- Nous vous communiquons ci-dessous le détail des interventions 2013 du Corps des sapeurs-pompiers de Savigny :

Date	Lieu	Objet de l'intervention	Nb de sapeurs	Heures
06.02.2013	Rte du Château 4	Inondation	2	6.00
09.02.2013	Ch. du Casard 3	Feu de cheminée	6	12.00
26.02.2013	Rte de la Claie-aux-Moines 23	Feu de voiture	3	7.50
05.03.2013	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	2	2.00
21.03.2013	Ch. de la Verne 4	Inondation	2	4.00
27.03.2013	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	1	1.00
28.03.2013	Rte de Saint-Amour 20	Sauvetage d'un animal	3	3.00
12.04.2013	Rte du Château 4	Inondation	2	5.00
02.05.2013	Rte de Tantérine 2	Inondation	4	4.00
02.05.2013	Rte des Miguettes 24	Inondation	3	7.50
12.05.2013	Site de la manifestation à Savigny de la Fédération cantonale des Musiques vaudoises (FCMV)	Inondation	4	7.00
11.09.2013	Ch. du Crêt Rouge 11	Feu de buanderie	3	6.00
29.10.2013	Eden-Roc 6	Feu d'appartement	6	9.00
04.12.2013	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	1	1.00
05.12.2013	Ch. de la Caboletaz 12 à Epalinges	Feu de garage	5	10.00
25.12.2013	Ch. du Presbytère 2	Inondation	4	6.00

- Durant l'année 2013, l'effectif du SDIS se composait de 24 membres, soit :
  - 3 officiers
  - 5 sous-officiers
  - 13 sapeurs
  - 3 recrues
- Le recrutement organisé le 7 novembre 2013 a permis d'accueillir une nouvelle recrue pour l'année 2014.  
 Au 31 décembre 2013, 8 sapeurs n'ont pas souhaité rejoindre le SDIS Cœur de Lavaux.
- Pas de promotion pour l'année 2013
- 468.50 heures ont été consacrées à la formation de l'état-major et des sapeurs-pompiers.

## 7.3 Section 3 Protection civile

### 7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (PO 312)

---

- Nous vous remettons ci-joint le rapport de gestion 2013 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux<sup>14</sup>.
- Le coût annuel par habitant s'est élevé à CHF 20.48 en 2013, contre CHF 18.58 en 2012.
- Dès l'année 2013, les communes perdent une partie de leur autonomie en matière de gestion et d'entretien des abris de protection civile, car les contributions de remplacement sont encaissées directement par le canton. L'inconnue reste de savoir quel sort sera réservé aux contributions de remplacement encaissées jusqu'au 31 décembre 2011. A fin 2013, le canton n'avait pas encore formellement statué sur ce point ; en pratique toutefois, nous sommes régulièrement autorisés à prélever sur ce fonds pour financer les frais annuels de fonctionnement notamment, ainsi que les travaux d'entretien des abris prescrits à l'issue des contrôles périodiques. Ce fonds diminue donc progressivement puisqu'il n'est plus alimenté.

### 7.3.2 Abris de protection civile (PO 487)

---

- Abri public du Forum :

Le contrôle du mois de novembre 2012 avait mis en évidence un bon état général des cellules abris, hormis l'étanchéité intérieure d'un réservoir à réparer. Ces travaux ont été effectués en 2013, à hauteur d'un montant total de CHF 18'394.00, qui a été financé au moyen des contributions de remplacement.

---

<sup>14</sup> Rapport de gestion 2013 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

---

## 8. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le rapport de gestion ;  
Ouï le rapport de la Commission de gestion ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

Au nom de la Municipalité de Savigny

Le Syndic

La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2014.